

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

LE DERNIER DISCOURS DE M. KING

par OLIVAR ASSELIN

« Je n'aurais jamais cru, en dépit de son impuissance évidente à remplir ses promesses de 1930, que M. Bennett s'appliquerait cette année à faire des promesses plus extravagantes encore. Mais la tentation a été trop forte, et il a cédé... Mais ici encore M. Bennett reste fidèle à lui-même. Tant que le parlement fut en session, il ne fut même pas fait mention des importantes propositions qu'il met de l'avant pour la première fois... On voit maintenant des conservateurs influents et la majeure partie de la presse conservatrice s'inscrire en faux contre les derniers projets de M. Bennett. Si donc M. Bennett, pour cause de défaite parlementaire, de mauvaise santé ou autrement, était forcé de céder sa place à un autre, rien n'empêcherait celui-ci de répudier son programme, car elles n'engagent que lui... Le parti libéral, au contraire, s'engage à considérer le chômage comme le problème le plus urgent, comme un problème d'importance nationale, et, par le moyen d'une commission nationale et représentative, à collaborer avec les provinces et les municipalités dans l'administration des fonds d'assistance et dans un effort destiné à procurer du travail aux chômeurs. Il s'est encore engagé à instituer un système, constitutionnellement valide, d'assurance-chômage, qui, dès que les finances du pays le permettront, pourra s'étendre en un vaste système d'assurances sociales, y compris l'assurance contre la maladie et la pension de vieillesse... Le parti libéral prône une politique dont l'effet sera de libérer et de développer notre commerce extérieur, condition de la reprise industrielle et commerciale. Il s'appliquera aussi à libérer notre commerce domestique en mettant fin au contrôle arbitraire et à la taxation des prix. Il se vouera au développement des industries de base en réduisant le coût des instruments de production. Il assurera l'assistance de l'Etat dans l'écoulement des produits naturels. Il rétablira le contrôle de l'Etat sur le crédit et le numéraire par une réorganisation de la Banque du Canada. Il instituera un bureau de contrôle des placements. Il maintiendra l'intégrité du réseau National des chemins de fer. L'industrie sera démocratisée grâce à une politique qui y assurera une part plus large aux travailleurs et aux consommateurs. Nous voulons encore restaurer la responsabilité ministérielle et la liberté individuelle, en nous inspirant du principe britannique de la liberté de parole et d'association. Le parti libéral effectuera la réforme électorale dans le but d'assurer au peuple une véritable représentation parlementaire et de réduire le coût des campagnes électorales. L'équilibre du budget, une réduction dans les frais d'administration, un dégrèvement dans le principal et le service d'intérêt sur la dette publique, une enquête sur le coût des administrations fédérale, provinciale et municipale, le développement de la paix internationale et de l'œuvre que poursuit la Société des Nations; une répartition plus équitable de la richesse en tenant compte des nécessités humaines, de la justice sociale et de la recherche du bien commun. Voilà ce que comporte le programme libéral. »

Autant de déclarations faites par M. King dans son discours radiophonique de mardi soir. Même avec les atténuations qu'il y a apportées en nous rappelant notamment le point de vue constitutionnel et l'état actuel des finances fédérales, on trouvera que sur certains points il a été très loin, comme soucieux de ne se laisser distancer ni par M. Bennett ni par M. Stevens. Mais surtout il a appuyé sur la nécessité de rétablir le commerce du Canada avec l'étranger, conformément au vœu du Conseil de la Société des Nations (qui, soit dit entre nous, ferait mieux de s'en tenir à des questions qui sont de sa compétence), et contrairement aux prétentions de M. Bennett, qui après avoir pris les moyens de détruire ce commerce semble déclarer maintenant qu'il n'y a plus moyen de le ressusciter. Félicitons aussi M. King d'avoir placé la question du chômage sous son vrai jour: comme une question nationale, qu'une Commission nationale, indépendante de la politique, sera plus compétente à régler si elle peut l'être.

L'affaire de l'Ethiopie et nos journaux

Il est curieux de voir que dans l'affaire de l'Ethiopie tous nos journaux ont marché pour l'Angleterre. Sans doute c'était pour soutenir le principe de l'arbitrage par la Société des Nations. Mais quand l'Italie eut son différend avec la Grèce, qui comme elle siégeait à Genève, elle imposa une indemnité sans consulter la S. D. N. et l'Angleterre ne dit rien. Quand le Japon s'empara de la Mandchourie, l'Angleterre se prononça pour la censure, mais jamais elle ne tenta d'appliquer les sanctions. C'est que dans l'affaire de Corfou notre excellente mère-patrie avait l'Italie à cultiver, et qu'en Mandchourie l'amitié du Japon lui importait encore plus que celle de la Chine. Nos journaux ont marché avec Londres, dans l'affaire de l'Ethiopie, parce que toutes leurs dépêches étaient fabriquées à Londres et qu'il fallait, par un mouvement de presse, donner l'impression que la presse coloniale était en masse pour les sanctions; même le SOLEIL a pu, dans un article de fonds, parler de « la flotte anglaise qui fermerait la route de la Mer Rouge ». Le câble, après avoir donné à entendre que la

Le client facile



C'est à qui le tondra!

France ne demandait qu'à lâcher l'Italie pour se rallier à l'Angleterre, dit maintenant (mercredi) que le sentiment, en France, se fait plus froid au sujet des sanctions.

En réalité, la France n'a jamais cessé de se rendre compte du danger qu'elle courrait en lâchant Mussolini, mais l'Angleterre se rend compte de son côté qu'il lui faut abandonner l'espoir de forcer la main à son alliée.

M. King, M. Bennett et le commerce avec les E.-U.

« Le parti libéral, le soi-disant parti du libre-échange », disait l'autre jour M. Bennett à la radio, « a été au pouvoir de 1921 à 1930. Quelle entente a-t-il conclue avec les Etats-Unis? Aucune, mais durant cette période le marché des Etats-Unis nous a échappé. Et rappelez-vous qu'en ce temps-là les échanges commerciaux pouvaient facilement être plus libres. »

Or, voici comment les exportations du Canada aux Etats-Unis progressèrent, de 1922 à 1930 :

1922	\$304,104,171
1923	380,347,721
1924	441,642,909
1925	427,184,643
1926	488,952,235
1927	479,335,230
1928	496,786,256
1929	521,267,087
1930	536,688,181

L'affirmation de M. Bennett n'est donc pas exacte. C'est en juin 1930 que la loi douanière Hawley-Smoot entra en vigueur et c'est en août de la même année que M. Bennett fut porté au pouvoir. M. Bennett exprimait dans son discours de Winnipeg, le 9 juin 1930, son intention de rouvrir à la dynamite, par le moyen de droits protecteurs, les marchés qui avaient été fermés au Canada. Le commerce du Canada avec les Etats-Unis, qui avait été de \$1,144,938,070 durant la

dernière année de pouvoir de M. King, était tombé à \$667,133,957 durant l'année financière close le 31 mars 1935. La dynamite de M. Bennett n'avait donc pas opéré.

La suppression des holdings aux Etats-Unis

Les sociétés de gestion, ou holdings, qui visent au groupement des entreprises d'énergie industrielle ou de courant par la possession des actions, devront disparaître dans les trois ans, aux Etats-Unis, si les entreprises sont trop modestes pour fonctionner isolément d'une manière économique, dans une même région.

Cette loi n'empêche pas une entreprise d'en absorber une autre et elle le désire; elle rend seulement impossible la direction d'une société par une autre. Et elle facilite leur contrôle aux pouvoirs publics.

Au Canada, la suppression des holdings est une réforme que nous avons réclamée en discutant le programme de l'Ecole sociale populaire devant le Club Libéral-National, en novembre 1933. Rien n'empêche aujourd'hui M. Stevens d'y souscrire, mais ce monsieur préfère apparemment s'en tenir aux « réformes » grâce auxquelles on peut trasser les gens et nommer beaucoup de fonctionnaires.

Notre gouvernement fédéral prêteur

Il lui était déjà dû par les provinces de l'Ouest d'innombrables millions, qu'il ne reverra jamais. Aujourd'hui que M. Bennett parle de souffler de nouveau notre dollar pour permettre à la Confédération de payer ses propres dettes, Ottawa prête au Manitoba et à la Saskatchewan \$8,329,590, à la Colombie \$1,671,000 et à l'Alberta un peu moins de \$2,000,000. C'est ainsi que nous nous acheminons vers la prospérité, paraît-il.

NOTRE CONCOURS

« QUI GAGNERA AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES ? »

NOS PRIX:

\$300 en argent, un voyage en France, etc.

(EN LIRE LES DÉTAILS EN PAGE 4)

L'empressement avec lequel nos amis ont répondu à notre concours depuis quelques jours prouve que les élections du 14 octobre suscitent autant d'intérêt que nos prix.

Nous félicitons les nombreuses personnes qui ont su se prévaloir des avantages de notre concours et nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait, à nous envoyer leurs coupons-réponses. Ceux-ci paraîtront dans chaque numéro de la RENAISSANCE d'ici au 5 octobre.

Les réponses déjà reçues au moment de mettre sous presse ne nous permettent évidemment pas de donner des détails très étendus. Nous publions aujourd'hui un tableau qui résume les réponses concernant les résultats probables des élections pour le Canada et le Québec.

Le concours est ouvert jusqu'au 11 octobre inclusivement.

Partis	au Canada	dans Québec
LIBERAL	84 pour 100	94 pour 100
CONSERVATEUR	12 pour 100	6 pour 100
DE LA RESTAURATION	4 pour 100	0 pour 100

SOMMAIRE

En page deux :

Chez nous et ailleurs OLIVAR ASSELIN

En page trois :

Manœuvres militaires et autres ANDRÉ BOWMAN

En page quatre :

L'Etat et l'enseignement rural GEORGES LANGLOIS
Les finances municipales DOLLARD DANSEURAU
La protection des bêtes à vote JULES BAZIN

En page cinq :

A l'Exposition artistique de produits français EMILE VENNE

En page sept :

Sur le courage HÉLÈNE ROLLIN
La femme JEAN GIRAUBOUX

En page huit :

Un as du tennis : Roland Longtin JEAN-ROBERT BONNIER
Esquisse d'une histoire du sport MARCEL BERGER

En page neuf :

Pour que vivent les concerts Symphoniques LÉO-POL MORIN
« Rouge » LOUIS PELLAND

En page dix :

A travers l'Exposition de Bruxelles HÉLÈNE ROULANS

En page onze :

L'esprit de réforme JEAN-MARIE NADEAU
Chronique financière AUGUR

En page douze :

La phobie du microbe DR G. A. SÉGUIN
Sur les gyroplanes LOUIS BRÉGUET

Cuisine américaine

Un Américain parle de la cuisine de son pays :

La différence entre la cuisine française et la cuisine américaine? La voici: en France, on sait préparer un bifteck de cheval de telle manière, qu'il a le goût du plus tendre filet de bœuf; en Amérique, c'est tout le contraire: on y donne aux plus fins morceaux de bœuf le goût d'un bifteck de cheval...

Si vous allez dans un restaurant à prix fixe modique, à Paris, il y a des chances que le « Bœuf Châteaubriand aux champignons » qui brille sur le menu soit en réalité du cheval authentique. Mais la sauce où il baigne est si délicate, la préparation si magistrale, que le client pas trop au courant des choses gastronomiques s' imagine manger le mets le plus rare. Du temps, de la patience, mais surtout une tradition culinaire de plusieurs siècles, expliquent ce miracle.

Chez nous, en Amérique, où le bœuf est si abondant et si bon marché que même les pauvres peuvent s'en payer, nous l'abîmons avec un art si parfait, que pour l'avaler, nous versons sur la semelle-escalope une bonne cuillerée de condiments pimentés destinés à doré, si l'on peut dire, la pilule. Je n'apprends rien à personne en disant que, sur toutes les tables de nos restaurants américains — je parle de la moyenne — on trouve un choix merveilleux des plus indispensables « dreadnoughts » gastronomiques, tels que le « Ketchup », la sauce dite « Chili », les piments les plus divers et autres petites salétés qui chatouillent — agréablement, dit-on — nos palais à jamais immunisés. La fonction de ces destructeurs de tout arôme, de toute saveur, est de réduire les mets les plus différents à un commun dénominateur, de manière qu'il est impossible, même aux connaisseurs, de distinguer le mouton du porc, le bœuf du lapin, et le veau du pigeon. Avec une bonne dose de « Ketchup », vous pouvez être sûr d'ignorer complètement si vous êtes en train de savourer un « Canard flambé à l'orange », de chez Foyot, ou du « Pot-au-Feu haché » de chez Childs.

Il y a, certes, une raison qui explique que les Américains puissent avaler de pareilles abominations. Il n'est pas un être humain, en effet, (sauf les Esquimaux et les Anglais) qui soit capable de supporter à la longue une cuisine aussi fade, aussi monotone, aussi désespérément insipide que celle de nos maîtres-queux. L'Américain, je puis le certifier, raffole des bons plats savoureux. Mais comme il n'en trouve pas chez lui, il en remplace la succulence absente — est-ce possible? — par des parfums achetés en bouteille...

Le principe fondamental de la pharmacologie médiévale consistait en ceci: plus le médicament était horrible à avaler, plus on croyait à son efficacité. En s'inspirant sans doute de cet axiome, des fabricants de mangeaille entreprenants ont réussi à persuader aux Américains que plus un mets est ignoble, plus il est sain. Qu'il s'agisse même de pâte de chat, nous sommes capables de le manger avec solennité, pourvu qu'on nous assure qu'il contient les quatre vitamines cardinales, les calories réglementaires, les hormones plus ou moins sexuelles, ainsi que la quantité de rayons ultra-violettes prescrite par le ministère de l'Hygiène. Un prix fantaisiste et un paquetage « moderne » achèvent d'emporter notre conviction.

En échange, nous avons ceci de commun avec les Anglais, qu'à table, nous faisons montre des manières les plus exquises. Seulement, ce n'est point là quelque chose dont on pourrait nous envier déçamment: si nous mangeons correctement, c'est que le manque total de goût de « ce » que nous mangeons, nous donne la possibilité de ne pas nous en occuper le moins du monde, et nous force même à sourire — pour ne pas nous trahir — au moment où la bouchée corrosive passe du pharynx dans l'œsophage...

Leonard ROWE

De l'AMERICAN SPECTATOR, de New-York.

Chez nous et ailleurs

« La protection des bêtes à voté »

C'est ainsi que M. Jules Bazin a intitulé son article sur la Ligue de moralité des votants dans la Province de Québec. Et à considérer le point de vue où il se place on ne saurait l'en blâmer. Dans une entreprise comme celle-là, qui vise surtout à moraliser les masses, il suffit qu'un votant ou un « organisateur » ne marche pas, pour que les autres ne marchent pas non plus et que tout l'effet de la campagne soit manqué. Et il est d'autant plus puéril de croire à la bonne volonté de tout le monde, que depuis soixante-dix ans nos mœurs électorales, loin de se corriger, n'ont cessé de se corrompre, malgré les lettres pastorales qui ne manquaient pas. Si les âmes dirigeantes de la Ligue de la moralité voulaient bien commencer par citer en justice les corrupteurs, par faire arrêter pour infraction à la loi les distributeurs d'alcool, on pourrait peut-être les prendre au sérieux. Tant qu'ils se borneront à signer des requêtes et à prier « saint Jean-Baptiste patron des Canadiens-Français », on pourra se moquer d'eux comme pratiquant le sport favori des associations de « patriotes canadiens-français et catholiques », qui est de frapper des coups d'épée dans l'eau... bénite.

L'ACTION CATHOLIQUE ne se fait d'ailleurs pas d'illusion sur l'efficacité de la nouvelle croisade. L'assistant du rédacteur en chef, M. Louis-Philippe Roy, écrit dans ce journal :

Les municipalités qui sont menacées seraient bien de suivre l'exemple de Saint-Casimir. Les contribuables demandent collectivement aux candidats en lice de ne pas distribuer de boissons alcooliques dans la paroisse.

Voilà une initiative qu'a fait naître la Ligue de Moralité Publique. Elle mérite assurément d'être reprise ailleurs. Déjà des milliers de citoyens se sont engagés à voter librement et honnêtement en entrant dans la Ligue de Moralité.

Si donc on ne saurait pas espérer que les choses marcheront mieux que par le passé, vive Saint-Casimir!

M. Francoeur hésite

« Les rouges n'ont jamais rien fait », a dit M. Louis Francoeur aux électeurs de Saint-Jacques qui lui offraient la candidature steveniste. « Ils n'ont pas vu la crise venir. Les bleus n'ont jamais rien fait. Ni les rouges ni les bleus ne peuvent administrer le pays. Si vous voulez un candidat qui sache dire oui quand c'est le temps de dire oui et dire non quand il faut dire non : si vous voulez un candidat qui aurait pu être riche aujourd'hui et qui ne l'est pas parce qu'il a été trop indépendant, vous avez frappé à la bonne porte. Mais je ne puis vous répondre ce soir. M. Stevens parlera à Montréal vendredi soir, on m'a demandé de le présenter. Nous nous reverrons donc vendredi soir, à l'Aréna. »

Et M. Francoeur a décidé, sinon d'être candidat, au moins de présenter M. Stevens, qui lui, n'avait encore rien vu en 1934, c'est-à-dire quatre ans après les élections de 1930, bien qu'il eût fait partie du cabinet Bennett jusque-là.

Si M. Francoeur n'a pas d'argent,

c'est bien sa faute, car la caisse steveniste n'en manque pas. Le plus clair de sa conduite, c'est qu'il aimerait bien à être du côté de Bennett, à son habitude, mais qu'il aimerait bien aussi à se ménager une place du côté de Stevens, où penche, paraît-il, le nouveau président de la PRESSE, M. Eugène Berthiaume, qui se rend compte que décidément M. Bennett n'est plus possible.

Les « cahiers bleus »

Ils sont publiés sous la direction d'un avocat conservateur de Québec, M. Aimé Dion, à la gloire de M. Bennett et du « vieux parti ». Mais quand on a eu la patience de les lire jusqu'aux deux tiers on est richement récompensé par des vues très indépendantes sur M. Dupré, Lucien Morand (devenu sénateur depuis), et leurs associés de la fondation du JOURNAL de Québec, MM. Maher, Lockwell et Bouliane. Les choses sont dites sans ménagement, comme s'il ne s'agissait pas de tories de la plus belle eau. Il est aussi question d'un nommé Nolin, qui nageait autrefois dans les eaux libérales et qui obtient maintenant, paraît-il, des travaux de M. Dupré.

Bref, nous ne croyons pas que ces « cahiers bleus » se vendent largement, car il n'y a pas assez d'indépendance à Québec pour en assurer la diffusion, surtout avec l'espèce d'avant-propos à la Chapais que M. Dion leur a donné.

M. Dion est avocat au barreau de Québec.

Les allocations de chômage

« Nous n'entendons jeter la pierre à personne, dit le NOUVELLISTE, mais il n'en reste pas moins que tout politicien tend à accroître les abus du secours direct s'il croit y trouver un profit électoral. C'est une loi à laquelle il peut difficilement se soustraire s'il tient à se faire réélire. C'est pourquoi la meilleure politique consiste à faire relever le secours direct d'une commission indépendante hors de la politique. Sans doute le régime ne deviendra pas de ce fait parfait, mais il y aura amélioration sensible. »

Une commission nationale, mais une commission indépendante, n'est-elle pas précisément ce que demande le chef du parti libéral, M. King?

MM. Bennett et Stevens voudraient bien au contraire le maintien du secours direct, mais à condition que le gouvernement fédéral, qui ne peut plus y contribuer, en fût déchargé.

La visite des anciens des H. E. C. d'Europe

La venue au Canada des anciens des H. E. C. de France, fin septembre, coïncidera avec la célébration du jubilé d'argent de l'École de Montréal, fondée par M. Gouin et si vigoureusement soutenue par le Secrétaire de la Province, l'honorable Athanase David.

En réalité, la délégation dite française comprend des Français et des Belges, les uns et les autres attachés à quelques-uns des établissements les plus importants de leurs pays respectifs. Dans la province de Québec, ce qu'ils auront de plus intéressant à visiter, à part les magasins Dupuis Frères et la PRESSE, ce sera notre École elle-même. M. David leur dira ce que nous attendons d'elle, et, fort heureusement pour nous tous, il saura en quels termes la faire.

Le français aux postes japonaises

M. Oscar Boulanger, le député qui a livré pour les français à Ottawa de si belles batailles, nous communique la bande d'un journal japonais, l'OSAKA MANICHI, publié à Osaka. Elle porte un timbre libellé en japonais et en français, qui se lit : « Bureau de Poste, Osaka, Japon. Taxe perçue ». Et M. Boulanger nous fait observer :

« Quand il est si difficile d'avoir du français aux postes canadiennes, il est amusant de constater qu'il y en a aux postes japonaises. »

Mais le français n'est pas langue officielle au Japon, et ce pays-là n'est apparemment pas gouverné par des abrutis.

M. Stevens chauvin

M. Stevens, qui devait être ministre du Commerce dans le cabinet Bennett, disait le 18 juin 1917 aux Communes :

« Si le Canada sort de cette guerre son honneur intact et sans souillure, même si le pays est en banqueroute, je prétends que la nation sera beaucoup mieux et plus riche comme nation que si à la fin de la guerre elle eût récolté des millions de dollars en manquant à son devoir envers l'Empire. »

Encore aujourd'hui, c'est ce même M. Stevens qui voudrait que le Canada adoptât en entier les conclusions de la Commission Hyndman. D'après cette Commission, non seulement le Canada devrait augmenter la plupart de ses pensions militaires, mais il devrait se charger des pensions de tous les vétérans britanniques qui auront bien voulu émigrer en notre pays.

M. Stevens antitrustard

Et le même M. Stevens, le 20 juin 1934, excusait ainsi son ministère de n'avoir pris aucune mesure contre la coalition du charbon :

« Pour ce qui intéresse mon ministère, nous avons fait une enquête. Il y a une raison pour l'augmentation du prix du charbon importé, le Welsh par exemple : c'est la différence du change, cette année, comparativement à l'an dernier. » (HANSARD, p. 4133).

Le prétexte du change tenait si peu, que le trust du charbon, attaqué en justice criminelle par M. Taschereau, fut condamné.

M. Stevens anticombiniste

C'est le 5 mai 1923, c'est-à-dire hier, que M. Stevens disait aux Communes, à propos de la loi King contre les coalitions commerciales ou « combines » (p. 2517 du HANSARD) :

« Supposons qu'un groupe de gens d'affaires se coalisent dans l'espoir qu'ils en retireront un avantage pour eux et pour leurs entreprises. Il peut se faire que d'autres industriels dans la même branche préfèrent demeurer en dehors de la combinaison. L'effet de la coalition, comme c'est souvent le cas, est d'abaisser le prix de revient, de satisfaire davantage la clientèle et d'assurer la marche régulière des opérations ; cela lui permet de vendre l'article à meilleur marché que les maisons

indépendantes. Je m'oppose au bill parce que d'ordinaire une coalition est le fruit d'efforts tentés dans le but d'augmenter le rendement et l'économie dans la production et à pour effet d'assurer une source plus satisfaisante, des prix plus réguliers et des fournitures plus uniformes ; ensuite, parce qu'une coalition entre particuliers ou corporations en vue d'avantages mutuels ne constitue pas en elle-même un crime et ne saurait être tenue pour criminelle, ni par déduction ni spécifiquement. »

Et cela ne manquait pas d'un certain sens. Mais aujourd'hui, d'où viennent les violences anti-coalitionnistes de M. Stevens ?

Les partis en Alberta

Le STAR de Toronto fait observer, à l'aide des statistiques officielles, que ce sont en grande partie les conservateurs qui ont porté le Crédit Social au pouvoir en Alberta. Et voici le tableau qu'il présente des statistiques électorales de 1930 et de 1935 :

	1935	1930
Crédit Social	161,527
Libéraux	69,242	46,275
U. S. A.	30,551	74,187
Conservateurs	19,450	25,449
Communistes	5,903
Indépendants	5,164	27,954
Ouvriers C. C. F.	4,507	14,357

Les libéraux ont donc recueilli cette année presque autant de voix que l'Union agraire ou « United Farmers of Alberta » en 1930, et 23,000 voix de plus que leur propre parti cette année-là. Le STAR en conclut que la situation serait loin d'être mauvaise pour le parti libéral, si le corps électoral pouvait, d'ici le 14 octobre, se rendre compte combien il a été trompé.

Un relevé plus récent montre que c'est avec 54 pour 100 des votants et le vote transférable que le Crédit national, qui devait accorder à chaque parti sa juste représentation, a élu 88% des candidats.

Le prix du blé

M. Bennett sera probablement heureux en fixant à 87½ sous le prix du blé, car de divers côtés une disette s'annonce, et son homme de confiance, M. MacFarlane, pourra ainsi se tirer du mauvais pas où il s'était mis en achetant au nom de l'Etat plus de 200 millions de boisseaux de cette denrée. Il convient cependant d'observer que le prix fixé par le nouvel Office du blé, ou plutôt par M. Bennett, n'est pas un mini-

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Ligne Française

Normandie

Allez en Europe par Le Havre à bord du plus rapide et plus grand paquebot du monde—79,280 tonnes.

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE

A. LABELLE, 1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 2361

DEPART 25 SEPT.

Autres départs: Champlain, 26 sept; Lafayette, 5 oct; Normandie, 9 oct.

num : car la différence entre le prix fixé et le cours du blé, si celui-ci était plus élevé, devait, en vertu de la loi, être ristourné aux producteurs, d'après leur certificat de consignment.

M. Bennett, au nom de l'Etat, a donc couru un risque inutile : si le blé avait monté, les producteurs ne perdaient rien, mais s'il n'avait pas monté c'est l'Etat qui devait perdre. C'est même le propre de toutes les opérations politico-sociales de M. Bennett, que tous les risques sont mis au compte de l'Etat, et que de toute façon l'Etat, au mieux, ne saurait gagner.

Le commerce du Canada

avec le Japon

Le Canada avait lourdement imposé à l'importation les marchandises japonaises, à cause de la dévaluation du yen. M. Mackenzie a révélé à la Chambre des Communes que l'impôt de déverse ou « dumping tax » prélevé sur certaines marchandises japonaises à leur arrivée en Colombie anglaise s'élevait jusqu'à 250 pour 100 de la valeur de la marchandise. En manière de représailles, les Japonais ont augmenté de 50 pour 100 leurs droits d'entrée sur toutes les exportations canadiennes. Et la chose était d'autant plus grave pour nous que le Canada exporte au Japon plus de quatre fois autant qu'il n'en importe. Sur quoi M. Bennett a annoncé son intention d'abroger complètement l'entente commerciale existante entre le Canada et le Japon.

La GAZETTE, journal protectionniste, était, en l'espèce, prise entre son désir de plaire aux manufacturiers et l'obligation de voir dans cette détermination une mauvaise affaire pour le Canada. Dans un article d'une extrême modération elle pose que dans ces sortes d'affaires un gouvernement doit peser d'abord toutes les conséquences de ses actes. Ce qu'il faut, dit-elle, c'est de savoir si l'abrogation du traité rapportera plus qu'il ne fera perdre. A notre sens, c'est ainsi que la question douanière devrait toujours se poser.

Mais pour les protectionnistes, le pays qui ne reçoit pas infiniment plus qu'il ne donne fait forcément une mauvaise affaire.

Et « l'achat chez nous », qu'est-ce qu'on en fait ?

On ne saurait dire que le DEVOIR soit un journal antisémite, mais on sait parfaitement ce qu'il veut dire quand il parle de l'« achat chez nous ». Cela veut dire qu'il faut acheter de préférence chez Machin ou chez Chouette, ou encore dans tel autre établissement où on ne donne ni la marchandise ni le service, mais où on est instamment « patriote ».

Et le DEVOIR, comme tout le monde, sait aussi que Thrift est une chaîne de magasins dirigée par des Juifs.

Mais à condition que le nom ne sente pas trop le Sémite, l'argent de Thrift n'a pas d'odeur, pas plus qu'à Québec celui de Pollock n'en a pour l'ACTION CATHOLIQUE. Le jeudi 12 septembre l'annonce de Thrift occupait toute la page 4 du DEVOIR.

Félicitons le confrère de s'être converti aussi éloquentement à la liberté du commerce, et souhaitons que ses lecteurs n'aient qu'à se féliciter de leurs relations avec une maison aussi importante et aussi honorable.

Olivar ASSELIN

Marchand-Huppé

Samedi 14 septembre, à Trois-Rivières, dans la plus stricte intimité, M. Clément Marchand, rédacteur du BIEN PUBLIC, épousait Mlle Georgette Huppé. La bénédiction nuptiale leur a été donnée, en l'église du Saint-Sacrement, par M. l'abbé Albert Tessier.

Entre autres amis de Montréal qui assistaient à la cérémonie, on remarquait MM. Albert Pelletier et Roger Briën.

M. et Mme Marchand voudront bien accepter les meilleurs vœux des rédacteurs de la RENAISSANCE.

OL. A.

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique et littéraire

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Case postale 4018 Tél. : PL 8511

Directeur : OLIVAR ASSELIN

ABONNEMENT :

1 an 6 mois

Espagne	} \$3.50	2.00
Royaume-Uni		
France	} \$4	2.25
Etats-Unis		
Canada		
Autres pays		

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Editions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal

et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Directeur de la Publicité : F.-X. Lizotte

La bière
Molson's
EXPORT

“C'est ainsi que ça se verse!”

POLITIQUE EXTÉRIÈRE

Manoeuvres militaires et autres

De Bolzano à Nuremberg...

Les manœuvres de Bolzano ont été quelque chose de plus que de gigantesques opérations militaires d'automne. Elles ont été aussi, et peut-être avant tout, une manœuvre politique du plus haut intérêt. On ne concentre pas sans motif sérieux un demi-million d'hommes sur une frontière presque infranchissable. Les manœuvres de Bolzano ont été à la fois une répétition et un avertissement. Un avertissement, parce qu'elles marquent d'une façon indiscutable l'intention de l'Italie de sauvegarder, même par les grands moyens, l'indépendance de l'Autriche; une répétition, parce que le Duce a voulu procéder à des expériences autres que des manœuvres théoriques dont les résultats sont souvent très loin de la réalité du vrai combat. Il était indispensable, avant de se lancer dans l'aventure éthiopienne, de donner au pays le sentiment de sa force militaire, et c'est pourquoi on ne s'est pas contenté de concentrer un corps ou deux du côté du Brenner. L'état-major italien a poussé le souci du réalisme jusqu'à faire usage de cartouches et d'obus véritables, ce qui a causé quelques morts, mais a eu l'avantage inappréciable d'avoir plus fait pour le moral de l'armée que bien des discours.

En même temps, ces manœuvres indiquaient clairement à l'Allemagne qu'il était bon de marquer un temps d'arrêt en direction de l'Autriche. Il faut croire qu'à Berlin on a compris la leçon, puisque le chancelier allemand s'est empressé d'imiter à sa façon l'exemple de Mussolini.

Le Duce avait profité de l'occasion pour faire d'une pierre deux coups, en réunissant le cabinet sur le champ de manœuvres, en promulguant certains décrets économiques et financiers en vue de la campagne africaine et en faisant des déclarations politiques qui ont fait leur tour de presse, en première page, comme toujours. Depuis les manœuvres de Bolzano, on peut être certain des intentions de l'Italie en ce qui concerne l'Autriche, comme on peut être assuré de ses visées sur la Méditerranée et sur l'Éthiopie. A cet égard, la position prise par l'Italie a l'avantage d'être limpide comme de l'eau de roche.

Le chancelier Hitler n'a pas voulu être en reste, et le congrès nazi de Nuremberg a pris des proportions gigantesques, lui aussi. Le chef du gouvernement allemand a même tenu à convoquer sur place le Reichstag, qui, pour la forme, a voté une réponse à l'Italie, procéder au rassemblement des forces morales du Reich, faire quelque déclaration sensationnelle. Cela n'a pas manqué. Le chancelier allemand a donné des encouragements à l'Italie, non pas tellement pour aider ou attirer Rome que pour se réserver l'avenir sur la question d'égalité absolue en matière de colonies. En même temps qu'il faisait un appel bruyant au germanisme, qu'il délimitait une fois de plus la « mission sacrée » du peuple et de l'empire allemand, il proférait des menaces à peine voilées contre la Lithuanie, coupable de s'être défendue contre les menées souteraines des agents allemands installés à Memel. Qu'un pays qui a reconquis sa liberté de mouvement, déchiré les clauses du traité de Versailles, et qui au cours des derniers mois a remporté suffisamment de victoires de prestige, aille maintenant chercher querelle à un petit voisin sur une question comme celle de Memel, c'est là un signe qui peut donner à réfléchir.

Si Bolzano montre que l'Italie est prête à se battre pour l'indépendance de l'Autriche, Nuremberg montre avant tout que l'Allemagne est prête, au nom du germanisme, à se battre, elle aussi, pour supprimer l'indépendance des Etats limitrophes du Reich. Et comme ce ne seront ni la Pologne ni l'Angleterre qui défendront la Lithuanie, Berlin tourne les yeux vers l'Est. Ce sera moins dangereux pour elle que de tenter à l'heure actuelle un Anschluss, après les manœuvres de Bolzano.

...et de Nuremberg au diable

Tous les pays procèdent actuellement à des manœuvres militaires de grande envergure. L'Angleterre fait des essais de corps motorisés, la France également, la Russie, des expériences de débarquements aériens, en faisant occuper le terrain par des soldats lancés par parachutes, ce qui est évidemment le dernier cri de la technique militaire. Le congrès nazi de Nuremberg n'est, à tout prendre, qu'une mobilisation en civil. C'est en même temps un programme, de même que Bolzano était un avertissement.

On n'attacherait pas une importance particulière à la manifestation naziste — il y en a eu tant depuis deux ans et demie — si le chancelier allemand n'en avait profité pour faire des déclarations d'une importance exceptionnelle. C'est à ce titre que le congrès de Nuremberg constitue un véritable événement d'une portée internationale.

Aux dernières nouvelles, on pouvait déjà tracer la physiologie générale de la future politique allemande, déjà presque entièrement déterminée ces jours-ci par la promulgation du nouveau droit, spécifiquement germanique dans toute sa conception. La structure stupéfiante du nouveau système est de nature à aliéner chez les peuples civilisés ce qui peut rester de sympathie à l'égard de l'Allemagne. Faire dépendre la justice du bon plaisir, sinon de l'arbitraire d'un juge, c'est revenir purement et simplement à la barbarie. Il n'y a donc pas lieu de discuter dans le détail cette nouvelle manifestation du germanisme déchaîné. Il suffit de se rappeler que toute garantie personnelle a cessé d'exister en Allemagne et que l'on est maintenant à la merci du premier dénonciateur venu, ce qui offre autant de sécurité que de se promener sans armes au milieu d'une bande de cannibales affamés. Les pays qui parlent de mission civilisatrice chez les nègres auraient là un superbe champ d'expérience que personne ne leur contesterait.

Mais passons. L'abolition de la loi, le retour à l'anarchie organisée sous un nom quelconque, c'est une affaire intérieure. L'adoption du swastika comme emblème national l'est également. De même, la réduction des citoyens allemands non-aryens au niveau de simple bétail. Ce qui est infiniment plus grave, c'est la menace directe, le défi que l'Allemagne jette au monde entier.

Car, il ne faut pas s'y tromper, les paroles de Hitler sont un défi. Défi que d'annoncer que l'Allemagne n'en fera qu'à sa tête dans toutes les questions internationales, y compris, évidemment, la révision territoriale au profit des Allemands. Autre défi que d'annoncer qu'une puissance voisine — en l'espèce, la Lithuanie — n'a pas le droit de se protéger contre des agents notoires de la solde d'un pays étranger, qui, en Allemagne, paieraient de leur tête une pareille trahison. Défi encore, que de réclamer des colonies, quand on annonce d'avance au monde entier qu'il existe une race « supérieure », privilégiée, la race allemande, et que le reste de l'humanité se compose d'un ramassis de « sous-races inférieures » juste bonnes à lécher les bottes des seigneurs de la Germanie. Enfin, défi suprême : le chancelier définit la « mission » du peuple allemand !

Cette « mission » est d'imposer la Kultur ! Et trois ans d'expériences en Allemagne ont montré qu'elle n'était capable que de fabriquer des armes et transformer tout un peuple en vulgaire chair à canon !

Sous l'insidieuse propagande anti-marxiste et anti-sémite, c'est la propagande pro-germanique qui se cache. Elle se servira de tous les moyens, sans oublier ceux de la corruption des hommes publics, de la presse, des institutions.

L'Allemagne hitlérienne attend son heure. Les difficultés européennes lui sont éminemment favorables : l'encerclement est définitivement évité, le front de Stresa, rompu depuis longtemps.

Le ministre de la propagande, Joseph Goebbels, a déclaré au congrès qu'on ne pouvait attacher

aucune valeur et aucune confiance aux déclarations des dirigeants russes, qui ne viseraient, d'après lui, qu'à la révolution mondiale par les chemins les plus détournés. C'est peut-être la seule vérité qu'il ait prononcée depuis qu'il est ministre. Mais on pourrait, en feuilletant l'édition non expurgée du *Mein Kampf* de son maître Adolph Schickgruber-Hitler, lui retourner le même argument sur les intentions bien arrêtées de l'Allemagne.

Mais dans ce dernier cas, il n'y aurait même pas le prétexte moscovite d'une pseudo-libération. Tout peuple asservi à la domination allemande serait voué au servage le plus abject.

Un autre point de vue

L'opinion publique est trop occupée des affaires d'Éthiopie pour accorder aux autres problèmes politiques toute l'attention qu'ils méritent. Des questions aussi importantes que celles de la restauration éventuelle des Habsbourg en Autriche ou en Hongrie, ou de la monarchie en Grèce, de l'hégémonie germano-polonaise dans la Baltique, de la parité navale japonaise et quelques autres, passent au second plan de l'actualité.

Et cependant, le conflit italo-éthiopien qui a, depuis quelques jours, dégénéré en un véritable conflit anglo-italien, emprunte toute sa gravité non pas tant à sa nature même qu'aux conséquences qu'il entraînera certainement. Ce n'est pas tant une question de morale que soulèvent les prétentions de Rome en Afrique orientale qu'une question de fait. C'est pourquoi il est périlleux de parler d'esclavage, de sauvagerie, de griefs d'amour-propre. Le fait autour duquel gravite toute l'affaire italo-anglo-éthiopienne, c'est la rupture de l'équilibre non seulement européen, mais aussi mondial. Cela n'a, en définitive, aucune importance que l'Italie écrase le nègre ou que ce dernier renouvelle la victoire d'Adoua. L'important, ce sont les conséquences.

Supposons un instant que les légions de Mussolini subissent des revers sérieux et que la puissance de l'Italie soit compromise par l'effort entrepris en Afrique orientale. Que va-t-il se produire ? Tout d'abord, Rome ne pourra plus assurer effectivement l'indépendance de l'Autriche, ni maintenir dans son orbite ce qui reste de la Hongrie. L'Anschluss se ferait presque automatiquement et l'Allemagne prendrait une position dominante en Europe centrale, particulièrement dans le bassin danubien. La Tchécoslovaquie, débordée géographiquement par le sud-est, serait pour ainsi dire encerclée, du fait des sentiments non équivoques de la Pologne à son égard. En deux mots, la Petite-Entente, gardienne de l'ordre et de l'équilibre dans une région qui en a particulièrement besoin, cesserait politiquement d'exister, et la voie serait ouverte à la pénétration germanique vers le sud-est, vers Constantinople, que les Bulgares convoient, maintenant que les Grecs ont définitivement abandonné tout espoir de reprendre Sainte-Sophie.

La domination allemande dans le bassin danubien, et naturellement, par voie de conséquence, dans les Balkans, c'est l'Europe coupée en deux, la France laissée face à face avec une Allemagne encore plus puissante qu'en 1914, c'est le rejet de la Russie vers l'Asie, et l'heure de la grande revanche, du *Tag* des militaristes de Berlin. Ce serait la guerre à très brève échéance, l'Allemagne ne se souciant pas d'attendre le moment où se reformerait l'Entente cordiale, seule capable d'arrêter ses projets. Si l'Angleterre se voyait par la force des choses entraînée à soutenir la France, elle ne disposerait plus des moyens d'action du passé, et le sort de la lutte ne serait pas douteux : l'Allemagne sortirait victorieuse du conflit.

Les conséquences de cette victoire germanique seraient incalculables. Ce serait l'asservissement de l'Europe au joug de Berlin, qui se montrerait aussi impitoyable envers ses ennemis extérieurs une fois battus qu'il l'a été envers ses adversaires de l'intérieur. Ce serait la fin de la puissance britannique et aussi de la puissance

française. Quant à l'Italie, elle serait subjuguée sans grande difficulté.

D'autre part, si pour des raisons diverses l'Allemagne ne se sentait pas de force à entreprendre la conquête de l'Europe centrale, le danger n'en serait pas pour cela conjuré. Non seulement Berlin verrait sa puissance s'accroître en raison directe de l'affaiblissement de l'Italie, mais le péril le plus grand surgirait outre-mer, dans les colonies françaises et britanniques ainsi qu'en Extrême-Orient.

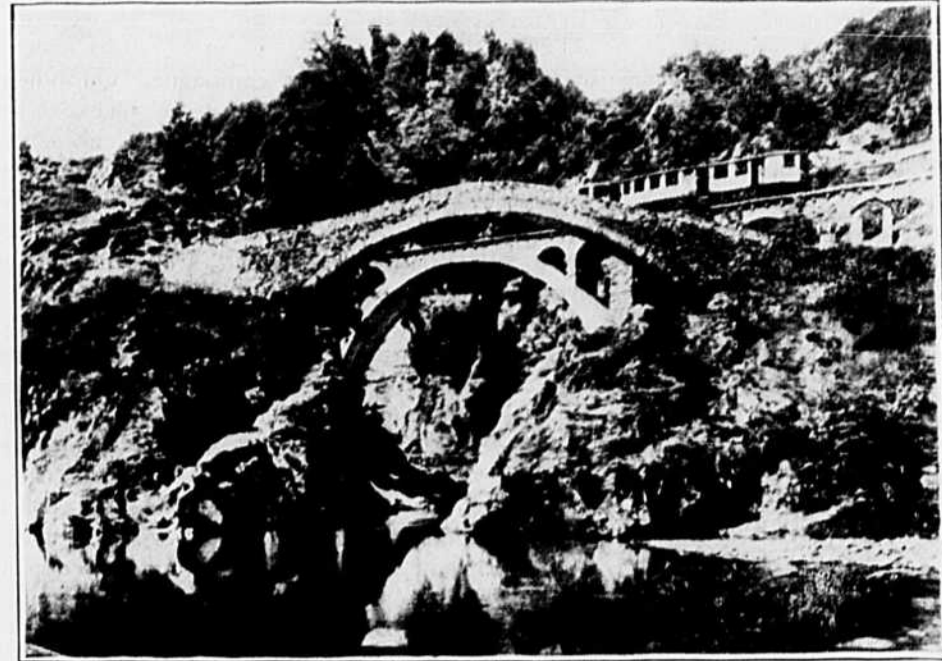
Car, et c'est ce que l'on a malheureusement trop oublié, la défaite ou la victoire des Blancs, dans un conflit avec des peuples de couleur, peut avoir des répercussions incalculables, dans un cas comme dans l'autre. Une défaite marquerait probablement le signal de révoltes ou même le soulèvement des races brunes et des peuplades noires. Une victoire, un rassemblement des forces indigènes, une guerre sainte, un réveil définitif de l'Islam. On peut même se demander si les forces combinées de la France et de l'Angleterre seraient suffisantes pour faire face à un soulèvement qui s'étendrait de l'Indo-Chine au Maroc. Certaines personnes, bien informées des choses coloniales, en doutent et donnent de leur opinion des raisons qui sont loin d'être fantaisistes.

En admettant, au contraire, que les Italiens remportent une victoire immédiate et définitive sur les Éthiopiens, quels seraient les résultats de cette campagne ? Nous avons vu qu'une victoire pourrait provoquer une explosion chez les peuples de couleur. Ce ne serait pas tout. L'Italie aurait commencé de se tailler outre-mer un empire qu'elle serait obligée de défendre. Il lui faudrait, comme à l'Angleterre, des points stratégiques, et c'est à ce moment que la véritable rivalité éclaterait entre Rome et Londres, et peut-être aussi avec Paris.

Car il est difficile de croire qu'une fois l'Éthiopie « avalée » l'Italie ne soulève pas la question d'Égypte, celle de la Tunisie, celle du Levant, et bien d'autres encore. Une conquête en appelle une autre, le phénomène est bien connu.

Par la force des choses, l'Italie serait appelée à faire cause commune avec l'Allemagne, aux dépens de quelques puissances, notamment de l'Angleterre et de la France, bien certainement.

L'affaire d'Éthiopie n'est donc pas, comme on pourrait le croire



La gorge aux ponts, à Centovalli, en Suisse.

aborder le croire, une simple entreprise coloniale. C'est une tentative de fondation d'un nouvel empire.

Et les empires, pas plus que les élections en pays dits démocratiques, ne se font pas qu'avec des prières...

Simple mise au point

Au risque de souffler sur les illusions de bien des personnes, j'affirmerai que l'on ne peut encore rien affirmer en ce qui concerne la position définitive de la France dans le conflit anglo-italo-éthiopien. Je n'en veux voir qu'une preuve dans une dépêche de presse, parue mardi, et rapportant que le gouvernement britannique a fait savoir, officiellement, qu'il procédait à des sondages auprès de la France, pour savoir si cette dernière accepterait ou non de jouer les brillants seconds. C'est là une preuve irréfutable qu'il n'y avait pas encore d'accord ferme entre Paris et Londres, au moment où paraissaient des dépêches fantaisistes et des manchettes gigantesques dans les journaux. Tout ce qu'on a écrit sur des sanctions possibles est donc entaché d'inexactitude, du moins en ce qui concerne les intentions du gouvernement français. Tout ce tapage a été fait en vue de créer une atmosphère, et l'on a parfaitement réussi à créer un état d'esprit qui déforme la vérité.

Que Londres soit disposé à aller très loin dans la voie du freinage de l'aventure éthiopienne, c'est aussi certain qu'il a été disposé à faire des concessions jusqu'à l'extrême limite. Maintenant, il reste à voir si les parties en conflit n'affectent pas une attitude intraitable ou si elles ne se livrent pas à un énorme bluff. Je ne peux m'empêcher de croire à

la sincérité du gouvernement anglais, sinon à son désintéressement complet. D'autre part, je ne puis me défendre d'une impression : le gouvernement de Rome ne demanderait pas mieux que d'être arrêté à la dernière heure par ce qu'il appelle « la coalition des puissances ». Il y a quelque chose d'indéfinissable dans l'attitude de Rome, et qui suggère bien une intention de conquête en Éthiopie, mais d'une conquête sans coups de fusil. C'est un peu comme le Marseillais qui crie à tue-tête : « Retenez-moi !... de D... ou je commets un crime !!! » Il est un fait certain : le Duce veut une aventure militaire. Mais cela n'implique pas forcément qu'il veuille s'engager dans une lutte à mort ou simplement dans un combat qui risque de l'épuiser. Il y a quelque chose de plus verbal dans les exigences italiennes que dans celles de l'Allemagne. C'est peut-être pour cette raison que l'Angleterre affecte de rester à tout prix sur ses positions.

Le côté curieux de l'histoire, c'est que les habitués *jingoes* britanniques font cause commune avec les pacifistes (professionnels ou non) et se prononcent contre les sanctions de quelque nature qu'elles soient, tandis que de l'autre côté, conservateurs, radicaux, travaillistes et même communistes semblent prêts à l'intervention, même militaire, si Mussolini donne l'ordre d'attaquer. C'est là une de ces alliances étranges, comme on en voit de temps à autres depuis 1918.

En attendant, rien ne dit que Paris s'illera à Londres pour arrêter l'Italie. Ce ne sera, après tout, qu'une réponse à la vieille histoire presque oubliée du lâchage lors de l'occupation de la Ruhr.

André BOWMAN

La presse étrangère

Les décrets-lois en France

DU TIMES de Londres :

Les décrets-lois publiés en France constitue un immense et courageux effort de réorganisation. Il faut admettre qu'ils empiètent davantage sur l'entreprise privée qu'aucune mesure appliquée par le gouvernement français en temps de paix ; mais les intérêts financiers et ceux des affaires qui, en temps ordinaire, auraient éprouvé le plus de ressentiment de ces empiètements, ne comprennent que trop le danger d'une stagnation qui s'est prolongée, pour ne pas faire leurs objections théoriques et pour ne pas faire bon accueil à une campagne énergique et logiquement conçue en vue de redonner la prospérité à la nation.

Le discours du Dr Schacht

à Koenigsberg

Le FINANCIAL NEWS revient sur le discours prononcé à Koenigsberg par le Dr Schacht.

« Faut-il interpréter ce discours comme signifiant que l'Allemagne voudrait bien obtenir des crédits de l'étranger ? », se demande-t-il.

« Le discours de Koenigsberg est celui d'un homme harcelé et découragé. Quelle est la raison de la volte-face surprenante du ton du Dr Schacht en ce qui concerne les créanciers étrangers ? »

« On peut être assuré d'une chose : le Dr Schacht n'aurait pas fait une telle déclaration, vouée à l'impopularité en Allemagne, si elle ne lui avait été impérieusement imposée par les circonstances. On a peut-être fait va-

loir au président de la Reichsbank que le standard de vie des classes laborieuses et moyennes ne peut plus être réduit. S'il en est ainsi, le seul espoir réside en de nouveaux emprunts à l'étranger.

« Une condition essentielle à l'octroi de tels emprunts, poursuit le FINANCIAL NEWS, c'est l'abandon de l'antisémitisme par les nazis ; mais de toute façon, on peut difficilement considérer que l'Allemagne mérite des crédits.

« La première chose que demande un créancier éventuel est un bilan exact de l'état des dettes de l'emprunteur et de sa situation budgétaire.

« En l'occurrence, on ne peut obtenir rien de pareil. Les effets de l'inflation de crédits inaugurée il y a trois ans, commencent à apparaître en Allemagne clairement et nettement.

« Avec ou sans emprunts étrangers, avec ou sans antisémitisme, le Dr Schacht et le Führer ne peuvent guère entretenir l'espoir de les élucider. »

Les conversations de Paris

M. Henry Bérenger écrit dans l'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE :

Rien d'irréductible ne s'oppose donc à un ajustement de l'accord tripartite de 1906, lequel reconnaissait aux trois puissances un partage d'influences dans les régions éthiopienne et abyssine.

Sous quelle forme cet ajustement peut-il avoir lieu ?

Comment peut-il se concilier avec l'indépendance de l'Éthiopie, avec l'action civilisatrice de l'Europe, avec la paix générale des continents ?

Problème redoutable à résoudre, certes, mais non pas insoluble.

L'exemple du Maroc et de l'Indo-chine pour la France, de l'Égypte et du Transvaal pour l'Angleterre, du Mandchoukouo pour le Japon, des Philippines pour les États-Unis, de l'Insulinde pour les Pays-Bas, montre historiquement qu'il y a des solutions de fait compatibles avec l'évolution du droit international.

Les conversations de Paris se justifieront dans la mesure où elles auront abouti à un ajustement de cette nature.

LE COMMERCE DE L'IVOIRE À ZANZIBAR

Des spectacles inusités et nouveaux s'offriront à vos yeux durant cette croisière à bord de l'Empress of Australia: Deriviches tourneurs, danses de guerre, noces aborigènes. La Méditerranée, l'Afrique et les Antilles. Visite de 23 ports en 95 jours. Départ de New-York le 25 janvier. \$1,350 et plus (cabine avec bain à partir de \$2,350), y compris les excursions à terre.

CROISIÈRE en AFRIQUE et en AMÉRIQUE DU SUD
Empress-Australia
Pacifique Canadien

S'adresser au Bureau maritime, care Windoor, ou à M. T. R. Kennedy, 201 ouest rue Saint-Jacques — Placeau 2211.

L'Etat et l'enseignement rural

On a beaucoup épilogué sur le sort matériel des institutrices de la campagne. R. D. y revient au BIEN PUBLIC à propos d'une nouvelle plaquette de l'abbé Auguste LaPalme, l'auteur d'Un pèlerinage à l'école de rang. Notre confrère suggère que les hebdomadaires fassent une campagne concertée pour obtenir du gouvernement un meilleur traitement à nos institutrices rurales.

L'abbé LaPalme n'a pas réussi, il y a quelques années, avec son livre pourtant si substantiel et si éloquent, à convaincre notre gouvernement de la nécessité d'accorder un meilleur traitement à nos institutrices rurales. Il revient sur ce sujet dans une plaquette qu'il vient de publier et dont toute la presse hebdomadaire, celle dont les idées ont le plus de prestige réel auprès du peuple, devrait se faire propagandiste. Une campagne habile et concertée de tous les hebdomadaires appuyant l'idée de l'abbé LaPalme réveillerait les campagnards qui subissent l'état de chose actuel sans révolte.

R.D. rappelle des faits maintes fois signalés ici, que la domestique est mieux rétribuée que la maîtresse d'école; que les institutrices anglaises du Québec reçoivent de cinq à dix fois plus que leurs camarades de langue française; que les plus compétentes font autre chose que de l'enseignement et que celles qui s'y adonnent en sortent à la première occasion, ce qui affecte grandement le niveau de l'enseignement rural, etc.

Tout cela n'est malheureusement que trop vrai et les esprits droits le reconnaissent non moins volontiers que les pouvoirs publics eux-mêmes. Beaucoup d'hebdomadaires ruraux ont déjà plaidé et plaident encore la cause des institutrices et il n'y a pas de doute qu'une campagne concertée de ces journaux pourra entraîner certaines améliorations: l'Association des hebdomadaires pourrait et devrait en prendre l'initiative, ce qui serait bien mieux pour la « race » et même la religion, que des déclarations platoniques de soumission aux évêques et d'engagement dans la « bonne presse ». Cependant M. Douville était au congrès de juillet et ne l'a pas suggéré...

Il n'est pas trop tard toutefois pour

amorcer cette campagne. Quotidiens et hebdomadaires qui ne sont pas totalement dépourvus de sens public devraient répondre à l'invitation du BIEN PUBLIC, même si cette campagne n'est patronnée par aucune association. Seulement, si l'on ne permet d'ajouter une suggestion à celle de R.D., je recommanderais que cette campagne tende plutôt à ouvrir les yeux et les bourses des commissaires d'écoles et des propriétaires qui les élisent. L'Etat est au courant de la situation et ses porte-parole officiels l'ont déplorée; il a déjà fait sa part pour y remédier et s'il hésite à intervenir davantage c'est qu'il veut à bon droit éviter les accusations déjà maintes fois portées contre lui, de vouloir trop s'ingérer dans un domaine qu'on prétend lui interdire, de vouloir même contrôler l'enseignement, sinon l'étatiser complètement.

Ce qu'il faudrait surtout faire comprendre aux commissaires d'écoles et aux propriétaires ruraux, c'est qu'ils y gagneront en améliorant eux-mêmes le sort des institutrices de la campagne, car les subventions de l'Etat viennent quand même de nos goussets et, avant de passer dans le portefeuille de l'institutrice, s'émettent ici et là en frais moins contrôlables. En définitive les subventions de l'Etat coûteraient plus cher à la population qu'une légère aggravation de l'impôt scolaire dans les municipalités. Il ne resterait à l'Etat, après enquête, qu'à subventionner dans la mesure de leurs besoins les municipalités scolaires qui sont vraiment dans l'impossibilité matérielle d'améliorer le sort de leurs institutrices.

Autrement, à force de compter sur l'Etat et de lui réclamer sans cesse de nouvelles subventions, on s'en ira tout droit, et rapidement, vers une étiolation qui nous coûtera encore bien plus cher que le régime actuel, sans compter qu'elle ferait naître de multiples inconvénients sur lesquels il serait trop long d'insister ici et qui sont du reste assez bien connus. Mais avec la mauvaise volonté des commissions scolaires, et, disons-le au risque de passer pour un renégat, du clergé dans les autres sphères de l'enseignement, on est à la veille de convertir à l'étatisme comme à un moindre mal ceux qui n'ont jamais aimé que l'Etat se fasse maître d'école.

Georges LANGLOIS

Les finances municipales

Il semble qu'à l'approche des élections, les rapports statistiques du gouvernement fédéral soient devenus particulièrement soignés. J'en ai maintenant quatre sous la main, qui traitent de la situation financière de nos municipalités: abondance de biens nuit parfois à la clarté, surtout en statistique.

Le gouvernement d'Ottawa s'est fié aux rapports que lui firent à ce sujet les divers gouvernements provinciaux. Or, ceux-ci ne comprennent pas tous la statistique de la même manière. Il arrive que nous pouvons difficilement établir des comparaisons entre les situations financières des principales villes canadiennes, ce qui serait pourtant bien profitable. Disons toutefois que Montréal paraît être l'une des villes les plus mal administrées du Canada. Toutes proportions gardées, les frais d'administration seulement sont trois fois plus élevés à Montréal qu'à Toronto, soit \$5,513,395 contre \$1,416,971 (chiffres de 1933); nous avons lieu de croire que la situation a empiré depuis. A l'instar de la Métropole, les principales villes de l'Ouest, Vancouver surtout, se passent toutes leurs fantaisies.

Au chapitre des dettes municipales, les chiffres atteignent une rare éloquence. La dette totale des municipalités canadiennes, d'après les rapports incomplets qu'a reçus le gouvernement fédéral, s'élevait à \$1,385 millions, en 1933. Jusqu'en 1932, elle s'accrut au rythme accéléré de l'activité économique d'alors, gagnant en moyenne \$50 millions par année; depuis, les gouvernements provinciaux ont mis le holà, et elle est demeurée sensiblement la même durant 1932 et 1933. Si énorme que soit pareille somme, d'aucuns la trouveront peut-être acceptable, en songeant à la dette du Réseau de l'Etat, à celle du gouvernement d'Ottawa, à celle des gouvernements provinciaux. Dire qu'on a fait la Révolution française pour un misérable 200 millions!

Je constatai avec étonnement que la province de Québec a une dette municipale de \$479 millions, soit \$165 par tête, alors que la dette municipale de l'Ontario, son plus proche concurrent, s'élève à \$494 millions, soit \$151 par tête. Mais

une étude plus approfondie m'a fait voir que la contribution de Montréal était de \$381 millions, quand Toronto ne doit que \$209 millions, il serait injuste d'accuser ma province d'extravagance à cause du gouvernement détestable d'une seule ville. Or les cent millions que Montréal a empruntés de trop, la province de Québec figure honorablement, si l'on peut ainsi dire, sur la liste des provinces endettées. N'oublions pas, en outre, que nous avons trouvé le moyen de créer 1,526 municipalités en notre province, alors que l'Ontario n'en compte que 938 et le Canada tout entier, 4,296. Voilà qui grossit considérablement nos frais d'administration municipale. De plus, 1,526 conseils municipaux, c'est plus nuisible encore que 938.

Nous apprenons sans étonnement que la province de Québec se distingue par la valeur de la propriété exempte d'impôt. Il est juste que les édifices du culte, ceux de nos divers gouvernements, les écoles et autres institutions analogues ne versent aucun impôt foncier; du moins, c'est la coutume. Pourquoi faut-il que cette propriété ait une valeur approximative de \$741 millions en notre province, alors qu'en Ontario, la valeur de la propriété ainsi exempte d'impôt n'est que de \$578 millions? Le gouvernement de Québec aurait le droit et serait justifiable d'intervenir, croyons-nous, non pour exempter lui-même de l'impôt foncier tel ou tel immeuble, mais pour définir avec précision les différentes catégories d'immeubles exempts d'impôt. La démagogie empêchera toujours nos conseils municipaux d'effectuer cette délicate mais nécessaire opération.

Il y en a que la durée et les désastreuses conséquences de la crise actuelle dans un pays comme le Canada étonnent; qu'ils jettent un regard sur son organisation politique, ils comprendront.

Dollard DANSEREAU

La RENAISSANCE ne publie que des articles exclusifs. Prière aux collaborateurs éventuels d'en prendre note. Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.



Route automobile dans l'Ouest canadien

La protection des bêtes à vote

Une société ayant pour but l'amélioration de la race votante et bêtante vient de se former dans la vieille (!?) capitale. Cet utile groupement porte le nom précis de *Ligue de moralité publique*. Ses « promoteurs »? Un de nos confrères veut bien nous les définir: « Des hommes intègres et dévoués (et qui ne doutent de rien) ont décidé de s'unir, absolument en dehors de tout mouvement politique, pour travailler au bannissement de toute mesure propre à avilir le sentiment de l'honneur chez nos concitoyens. »

J'ai eu tout d'abord qu'il s'agissait de quelque louable mouvement en faveur de la fermeture des tavernes, des cinémas, des salles de danse, et surtout, des restaurants et des hôtels quand, sur la citadelle, tonne le couvre-feu, c'est-à-dire à 9 h. 30 de la nuit, ou encore d'une *Union catholique*, « inc. » de briseurs de plâtres aussi impudiques qu'antiques. Mais non! S'il faut en juger par le texte de l'engagement que signent nos nouveaux croisés, la ligue se préoccupe principalement d'assurer de bonnes élections, suivant le bel exemple des catholiques français qui, pleins de confiance, en attendant vainement depuis une quarantaine d'années.

Je n'oublie pas, il va sans dire, un quatrième et dernier article par lequel les ligueurs s'engagent, sur leur honneur de catholiques et de citoyens, à réciter, chaque jour, un « Pater », un « Ave » et l'invocation « Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, priez pour nous », afin d'obtenir du Ciel des gouvernements sincère-

ment dévoués au bien moral, social et économique de notre peuple.

Si l'on fait abstraction du bien moral qui n'est, malheureusement, que très accessoire dans une saine démocratie, je me demande comment notre saint patron va s'y prendre pour opérer un choix entre les propositions démagogiques offertes à son prophétique entendement. Je serais curieux, en outre, de savoir s'il a jamais pu lire depuis 1867 — et même avant — autre chose que des programmes politiques qui se targuent de pouvoir au bien social et économique de notre bonne population. Je crains bien que, malgré sa longue expérience, le Baptiste ne soit passablement ennuyé. Il y a de quoi!

Au cours de son exposé des motifs, notre confrère se montre lyrique. Ecoutez-le! « Le moyen le plus efficace qui soit pour redonner à l'acte du votant le caractère sacré (tu parles!) qu'il doit avoir, est, sans contredit, l'engagement solennel de l'électeur, qui, par sa signature opposée à une requête, promet de s'en rapporter uniquement à sa conscience (que doit-il faire de son intelligence!) lorsqu'il s'agira pour lui de poser un geste aussi auguste (oh! oh!). »

Voilà, n'est-il pas vrai, de bien grands mots pour qualifier les petits jeux sinistres de la « politiciennerie »? Avant ou après que nos rigolos de « ligueurs » auront déposé religieusement leur petit chiffon de papier dans la boîte, pompeusement dénommée urne (funéraire?), un « malfaisant » ou un ignorant quelconque, un électeur conscient, magnifiquement

préparé, de par son âge et son titre de citoyen, pour connaître les intérêts supérieurs de l'Etat, annulera proprement et sans vergogne le voté « auguste » de nos « incorporés ». La bonne farce!

C'est avec des blagues de ce genre-là qu'on abrute tout un peuple. Au lieu de mêler la « dignité humaine et la Majesté divine » à nos sales mœurs électorales, il serait plus à propos de redire sans se lasser que la démocrasouille vit par et pour l'argent. Il ne sert de rien de barguigner, de parer pudiquement du beau nom de politique des turpitudes infâmes, ce régime a corrompu et continue de corrompre les hommes, comme le disait à peu près le comte de Paris, si je ne me trompe.

Certes, il y a des amusements pour tous les âges et celui-ci n'a rien en soi de répréhensible. Là où il devient dangereux, c'est quand il laisse entendre aux foules abusées que le régime électoral est perfectible, alors qu'il est parfaitement et congénitalement incapable de rechercher exclusivement l'intérêt général qui ne coïncide jamais, quoi qu'en pensent les crétins, avec la somme des intérêts particuliers. Et ce n'est pas avec des invocations moutonnaires qu'on changera quelque chose à la nature des faits.

D'ailleurs, il se dégage de cette ligue un petit fumet, saxon et protestant,

qui ne saurait titiller agréablement les narines du cardinal Villeneuve au pied de qui les officiers de la Légation iront déposer l'ensemble des requêtes remplies ». Espérons qu'à leur tour nos frères séparés ne tarderont pas à s'engager sur leur honneur de protecteurs et de citoyens à moraliser le vote et à sauver la Confédération.

Quand on pense que tout ce travail a pour but « la gloire de Dieu, l'honneur de notre sainte religion et le bien de notre patrie », on se prend à souhaiter que ces messieurs de l'Action soi-disant catholique se rendent compte enfin qu'il ne faut pas mettre ses habits du dimanche pour remuer du fumier.

Le lecteur averti se doute déjà que cette mirifique ligue tient ses quartiers généraux dans l'usine de jobarderies de la rue Sainte-Anne, communément appelée ACTION CATHOLIQUE, défaut d'autre signe, on la reconnaît facilement au fait que la formule d'engagement enchâssé un bien mégnon anglicisme (« voteurs »). Comme c'est la marque de commerce de la boîte, il aurait été très étonnant qu'on ne l'y trouvât point.

Jules BAZIN

Est-il besoin de préciser que le cardinal s'en est tenu, dans sa lettre pastorale du 26 juillet dernier, à l'égard des principes de l'Eglise sur le « devoir » électoral?

MAISONS D'EDUCATION

MADAME JEAN-LOUIS AUDET
PROFESSEUR DE DICTION FRANÇAISE
au Conservatoire National de Montréal, affilié à l'Université
Cours universitaire de diction, diplômes. Cours spécial pour élèves avancés
DIRECTRICE DE RADIO-PETIT-MONDE
Classe enfantine: diction et chant, cours collectifs, leçons particulières.
STUDIO: 456, rue CHERRIER I.A. 8016 ou CH. 2540
Deux nouveaux studios pour enfants: 747, avenue Stuart, Outremont
3800, rue Notre-Dame de Grâce
ON PEUT S'INSCRIRE DES MAINTENANT

On peut encore s'inscrire

à
l'INSTITUT PEDAGOGIQUE, au COLLEGE MARGUERITE
BOURGOYS, à l'ECOLE NORMALE DE MUSIQUE
et à l'ECOLE DES ARTS et METIERS

Pour tout renseignement, s'adresser à la directrice,
4873, AVENUE WESTMOUNT



Ouverture des Cours du Soir

lundi, 7 octobre à 7.30 h.

Matières commerciales
Matières économiques
Matières juridiques
Matières littéraires et linguistiques

On s'inscrit tous les jours de 9 h. à midi, de 2 h. à 5 h.
et de 7 h. à 9 h. le soir.

Prospectus gratuits sur demande à

L'École des Hautes Études Commerciales
affiliée à l'Université de Montréal
Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert
MONTRÉAL

NOTRE CONCOURS

SUJET

- Quel parti l'emportera
a) au Canada?
b) dans la province de Québec?
c) dans votre comté?
- Dans la province de Québec combien de sièges le parti vainqueur remportera-t-il?

Les prix seront attribués à ceux qui auront répondu à TOUTES LES QUESTIONS avec le plus de précision.

S'il y a plus de 4 personnes qui remplissent cette condition, le tirage au sort décidera des 4 premiers gagnants, les autres ayant droit à un abonnement d'un an à la RENAISSANCE.

DEPOUILLEMENT: Les réponses seront remises avant le 14 octobre à un comité, dont le nom des membres paraîtra ici même la semaine prochaine, et qui désignera les gagnants et attribuera les prix. Son rapport sera fait sous serment.

COMPTES RENDUS: La RENAISSANCE publiera des comptes rendus le 28 septembre, les 5, 12 et 19 octobre.

Pour répondre à la première question, disposez trois croix (x) aux endroits que vous choisissez.

Pour la seconde question, placez une croix sur le chiffre que vous croyez le bon (il y a 65 députés fédéraux dans la province de Québec).

Détacher suivant pointillés et adresser à Concours Renaissance, case postale 4018, Montréal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Nom																								
Adresse																								
Comté (fédéral)																								
	PARTIS																							
	au Canada							dans Québec (1)							dans votre comté									
	CONSERVATEUR																							
	LIBERAL																							
	de la RESTAURATION																							
	(1) Important: Indiquer par une croix sur un des 65 numéros le nombre de sièges que le parti vainqueur remportera dans Québec.																							
	56	55	54	53	52	51	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33

ARTS et LETTRES

A l'Exposition artistique de produits français

Bien que l'Exposition dure déjà depuis deux semaines, il n'est pas trop tard pour faire paraître cet article de notre collaborateur, dont la compétence et le goût permettront à ceux qui ne se sont pas encore rendus à la maison Morgan, et même à ceux qui y sont déjà allés, de mieux apprécier la beauté des œuvres exposées. — N. de la R.

Disons vite, et pour dominer absolument ce qui suit, que l'importance de cette exposition ne saurait être surestimée. Non pas tant à cause de l'intérêt esthétique, que parce qu'elle devrait faire comprendre — souhaitons-le — à nos philistins, que l'art est le ressort souverain qui fait prospérer une nation. La France, héritière de l'esprit antique, en fournit l'exemple.

Parcourant l'exposition on pourrait se demander : est-ce commercial ? ou artistique ? Ce sont des œuvres d'art qui sont exposées. Ce sont des objets de commerce que l'on nous vendrait sans doute.

Quand on achète, outre la nécessité, c'est la beauté qui dirige notre choix. Souvent, c'est la beauté d'abord. L'homme, par nature, a besoin du beau. L'art en crée pour lui. Nous le savons. Meilleur semblera le breuvage servi dans une fine tasse. Le vin précieux, aux colorations parfumées, en un verre au fin galbe rejoindra autant les yeux que le cœur.

On peut commencer sa visite où l'on voudra. Sitôt on est conquis. Mais,

1 Chez Henry Morgan and Company, au cinquième étage.

malgré le grand nombre d'œuvres exposées, ne prétendons pas à plus qu'entrevoir un brillant reflet de la féerie de l'art français. C'est encore une fameuse aubaine, dont il faut remercier les organisateurs, la Chambre de Commerce française et la maison Henry Morgan and Company.

Un esprit artistement français n'a malheureusement pas veillé à la présentation d'ensemble. C'est un morcellement. N'est-ce pas navrant à remarquer ? Il y a, ici, assez de richesses pour nous éblouir, mais on ne peut les voir que petit à petit comme en des vitrines d'aquarium. N'insistons pas. Comme il y a beaucoup de beautés, regardons-les toutes. Réagissons contre la gêne qui nous avait saisis en arrivant. Ne craignons pas le « puzzle ». Nous en serons vivement récompensés. C'est là l'essentiel.

Pour une analyse détaillée, les 12 pages de la RENAISSANCE seraient insuffisantes. Car, si d'ordinaire on peut ne signaler que quelques œuvres capitales, et laisser au visiteur le plaisir de nombreuses trouvailles, la variété qu'on trouve ici ne permet pas de choix sans injustice.

En effet, que préférer ? Les verreries, les céramiques, les tissus, les médailles, les tapisseries, les tableaux, les livres ? Ou quelles verreries préférer ? Celles de Lalique translucides, opalinées ou bleutées ? Les galbes délicats, purs, sans ornements ou perlés, ou fleuris ? Quelle variété pour un. Ou les verreries de Jean Luce, aux formes géométriques ? Ou les cristaux limpides de Saint-Louis ou de



Une des tapisseries des Gobelins, « Arion sauvé par un dauphin », d'après Boucher.

Baccarat, les bulbes diaphanes ou les verres gravés poétisant la lumière ? Ou les blocs taillés comme ce coq gaulois, aussi étonnant par la pureté de la masse cristalline que par la nervosité des formes ? Ou celles de Rouard ?...

Des fantaisies charmantes, gaies, qui ajoutent à la maison des grâces et des sourires, est-ce celles de Goubaut, fleurs de verre, animaux étirés, contournés avec une légèreté capricieuse ; ou celles de Hyalix, cactus nains, arabesques négroïdes, traités avec une volonté si précise qu'on croirait presque à la vertu des fétiches, qu'il faudrait décrire ?

Des céramiques, poteries et porcelaines, celles de Luce méritent-elles une étude plus attentive que celles de Besnard, de Rouard ou de Primavera ? Non. Les formes jouent extraordinairement, comme les couleurs. Pointillés, noirs ou bruns, les vases de Primavera enchantent. N'est-ce pas aussi vrai pour les autres ? Que si !

Peut-on comparer les soieries de Bonnet aux reproductions d'anciennetés par Maurice Cornille ? Techniques différentes. Ces grands voiles, fleuris de chrysanthèmes sont merveilleux, mais ces tentures de soie, à grands dessins, à décors délicats, aux couleurs étincelantes ou douces, sont aussi merveilleuses. Tassinari et Chatel, Jarrosson, Descher. Il faudrait tout nommer. Chacun a sa qualité qui le particularise : créations d'artistes égaux.

Les émaux de Canale aux bleus vibrants, aux bruns profonds, ses métaux nous offrent une imprévisible beauté. De même, les laques d'or gravées par Dunand, les panneaux de verre auré de Max Ingrand. Tout est à voir, à aimer, à désirer, jusqu'aux cousins capricieux de l'atelier Nicole Myrtille.

Voici deux autres salles.

Les médailles, frappées à la Monnaie de Paris, bien disposées en deux vitrines, vous raviront autant qu'il vous plaira, que vous préférerez les modèles très fins, caressant à peine l'épiderme du bronze, ou les reliefs fouillés comme de la ronde-bosse. Regardez, vous trouverez ce qui peut vous enchanter et vous émerveiller.

La couleur subjuguée. Les deux grandes tapisseries, *Arion sauvé par un Dauphin*, *Syrinx et Pan* d'après les cartons du peintre favori de la Pompadour, appellent vos regards. « La coloration subtilement délicate de certaines tapisseries d'après Boucher, dit Gaston Migeon, en fait des œuvres infiniment plus raffinées que la plupart de ses œuvres de peinture. » Comme c'est vrai. L'espace manque pour insister sur la puissante beauté de l'*Amérique du Sud*, d'après Pinchon, et les fleurs, d'après Cézanne.

Voici un paradis, si vous oubliez le défaut d'ensemble. Approchez des vitrines, vous y trouverez du bonheur. — Tantôt, si les désastreux panneaux bleus qui l'encadrent ne vous gênent pas trop, vous admirerez les *Nymphes de la Seine*. Pour expliquer le charme de cette tapisserie, il faudrait rappeler les procédés de tissage, insister sur les différences essentielles entre l'art du tapisier et celui du peintre. Recouvrant un mur, la tapisserie doit pouvoir onduler sans gêner sa beauté. Sa composition, ses effets doivent être ainsi compris que rien ne défonce le décor. Point capital, ce qui souvent fait le mérite d'un tableau, modelé fin, relief, profondeur seraient ici des défauts. L'examen des vues de Paris entourant les nymphes puissamment modelées vous le fera comprendre.

Maintenant, je vous abandonne parmi ces merveilles de finesse et d'élégance qu'on crée chaque jour à Sèvres, depuis des siècles. Chaque pièce est un petit chef-d'œuvre. Mais n'oubliez pas d'admirer celles-ci : de Falconet, la *Chasse*, la *Pêche*; de Charpentier, la *3ème es-*

quisse de la valse, cette fraîcheur; de Kiss, de Bouchard, *Maternité*; les animaux de Petersen, stylisations heureuses, notamment l'*Avon*, la *Biche*; tout ce qui est signé Leriche, d'une « élégance fragile et raffinée », en particulier la *Vénus pélerine*, et la *Rosière de Salency*, comme aussi les *Mangeurs de raisins*, par Boucher. De ton moderne : *Christ bénissant*, par Rivoire; l'*Accueil de la France*, par Dejan. Enfin les vases de Tuhlman, de Prou, de Gensoli, décorés par Beaumont, Bonfils ou Plantard vous feront rapprocher en esprit la France moderne de la Grèce antique.

Ne négligez pas les porcelaines, tasses, assiettes, coupes, vases de pures formes et de pures couleurs. Vous les désirerez.

Que vous dirai-je des peintures ? Elles viennent du Salon des Tuileries. Voici, pour m'éviter du travail, ce qu'en écrivait Marc Sauré : « des artistes ardents, combattifs, ouverts à toutes les idées nouvelles, chercheurs audacieux, débarrassés de tous préjugés, mais méprisant systématiquement tout ce qui constitue le métier, ont trop pressés d'arriver pour entreprendre son long apprentissage... se contentent d'ébauches sommaires et d'œuvres bâclées à la hâte dans lesquelles on croit voir des promesses, promesses trop souvent sans lendemain. » Signalons : les *Oiseaux du lac Stymphale*, de Donce; le *Calme de la Merne*, par Ladureau; *Méditerranée*, par Jean de Botton; *Anvers*, par Parturier. Sans autres commentaires.

Il y aurait encore beaucoup à dire. Vous le verrez. En revenant de l'exposition, fermez les yeux, maintenant vous serez éblouis. Que de splendeurs ! Et tout cela c'est pour le commerce, et c'est le grand secret de la prospérité française.

Magnifique ! Pourtant, à cheval donné on ne regarde pas la bride, dit-on. Peut-on regarder le cheval ? Celui que l'on nous montre est très beau. En France, il y en a de merveilleusement beaux. Souhaitons qu'une prochaine fois ce sera eux-là qu'on nous montrera : Soyons insatiables.

Emile VENNE

Le plus grand livre

Le couvent des Dominicains à Vienne peut se flatter de posséder le plus grand livre du monde : entendez le plus grand par ses dimensions.

Mesurant 1 m. 20 sur 95 centimètres, ce volume date de 1424; chaque membre de l'ordre y est inscrit, avec ses noms et une notice biographique relatant les faits les plus saillants de son existence. Commencée à la date indiquée plus haut, cette « Somme » biographique de l'ordre des Dominicains n'a jamais été interrompue; aussi son épaisseur ne cesse d'augmenter. Inutile de dire que le volume est une des curiosités du couvent; le guide ne manque jamais de le montrer aux visiteurs avec une fierté légitime.

Nos amis les chats

Ils sont nombreux les artistes, les hommes de lettres, les hommes d'Etat, qui eurent pour ces « frères inférieurs » un grand attachement.

On cite : Théophile Gautier, Léon Gozlan, Paul Verlaine, Pierre Loti, François Coppée qui avait tant de chats en sa maison. Et l'on se souvient des vers que Baudelaire, qui avait pour eux une sorte de culte, leur consacra.

Aujourd'hui, on nomme parmi leurs amis illustres : M. Coolidge ; M. Raymond Poincaré, M. Claude Farrère, M. Gaston Picard, Mme Colette. Et combien d'autres...

Un dont on retiendra le nom

En marge d'un manuscrit de Roger Brien

Je crois qu'un véritable poète nous est donné dans la personne de Roger Brien. Ses vers que je viens de lire en manuscrit m'ont donné l'impression de prodigieux orages lyriques qui impriment leur sillage dans la mémoire. Je ne doute point que ceux qui liront après moi les poèmes qu'il collige sous le titre inexact de « Tous nos espoirs nous raillent » ne ressentent la même impression.

Dans notre pays comme ailleurs la poésie traverse une période de défaveur. Les hommes perdent peu à peu le sens du religieux et du mystère. Ils vivent et agissent comme si tout se passait dans les cadres limités de notre espace humain. Loin d'éclaircir ainsi les choses, en les dépouillant de leur voile d'irréalité, ils les couvrent d'une ombre épaisse. Nier la poésie, c'est nier le miraculeux. Dans notre monde pratique et âpre au gain, y a-t-il maintenant de la place pour le rêve et le miraculeux ?

Il existe pourtant dans l'homme un appétit qui ne peut être apaisé que par le rêve. Le poème et les manifestations des autres arts, sont comme la matérialisation du rêve. Et voilà que l'homme cultivé, même l'intellectuel, se détache peu à peu de la poésie, de la musique et de la peinture pour ne considérer que les éléments qui sont en étroite relation avec sa subsistance matérielle. Notre siècle de tension nerveuse a imposé ce détachement. Notre temps a consacré des nouvelles formules de vie qui négligent la culture de nos plus nobles facultés. Chacun s'enferme dans les mesquines données du bien-être. Chacun garde un peu rancune aux dieux d'avoir enfanté les artistes. On a coupé les ponts avec l'extraordinaire. La poésie n'est plus là pour rappeler à l'homme ce qui dépasse l'homme, c'est-à-dire la destinée au-delà de la destinée. De ce fait la poésie est menacée non dans sa vie mais dans son libre épanouissement. Et cette menace lui vient précisément de la société avec laquelle elle devrait avoir des rapports amicaux.

En raison de cette défaveur qui menace la poésie, il est réconfortant de souligner l'avènement d'un nouveau poète de la valeur de Roger Brien.

Ce qui me frappe le plus dans ce poète c'est la vigueur du don poétique qui mobilise un étonnant débit verbal. C'est la strophe révoltée qui, semblable aux eaux d'une chute, s'épanouit en mouvantes torsades. Roger Brien possède un souffle qui ne se lasse jamais, fait assez rare parmi nos rimeurs mièvres dont le poumon s'essuie au moindre effort. Brien a la notion d'un ordre universel, harmonieusement agencé, translucide comme le cristal. Il cherche à imposer cette notion au moyen d'une fulguration d'images qui se chevauchent et s'entrelacent. Sur la toile bien tendue de quelques idées-mères il laisse courir sa conviction nerveuse.

Il y a de très beaux vers dans « Hamlet » et les « Sonates à la

Lune ». Des vers intenses et marqués d'une ampleur inaccoutumée; des vers que les fautes contre le goût et la composition ne réussissent pas à corrompre. Il ne faut pas s'arrêter aux néologismes fâcheux, aux solécismes de tout crin, aux incorrections de langue, dont l'auteur se fait une spécialité, mais il faut considérer ces vers dans leur ensemble puissant, sans couture ni jointure, dans lequel les éléments de beauté et de laideur se résorbent et s'assortissent pour dégager une impression de grandeur et d'intensité.

Aux dons du contemplatif Brien allie ceux de l'apôtre. Il a la foi et veut la communiquer. Il se promène dans le monde comme dans l'œuvre de Dieu, il interroge les foules, s'apitoie sur la déchéance des multitudes, culbute les fétiches, s'en prend aux sophistes et aux trafiquants; en un mot il fustige le vingtième siècle.

Ce sont là des thèmes mystiques ou qui appellent les effusions mystiques. Brien n'a encore galvaudé qu'eux : hantise de Dieu à travers la chair, immersion de la chair dans le repentir qui suit la faute, plongée soudaine de l'âme sainte dans les délectations moroses. Il a dit le sentiment de l'homme devant la nature, commenté ses attitudes en face des occasions de pêcher, analysé l'attrait du vice, etc., etc. Il s'en est tant pris à ces thèmes du remords qu'on a fini par le considérer comme un second Valéry-Radot, une sorte de poète au mysticisme patenté. On l'a, comme on pense bien, classé dans la catégorie des poètes franciscains. Cela pourrait bien être mais je crois qu'en l'occurrence on se trompe à son sujet. Malgré l'essence religieuse de ses poèmes, je le tiens pour le poète le plus sensuel du Canada-Français. On n'aura qu'à dépouiller son ballot de vers pour s'en convaincre. La strophe de Brien est toujours voluptueuse, toujours féline et parcourue d'un sensualisme qui s'épanouit. C'est un sensualisme qui serait mis au service de la bonne cause.

Evidemment il est encore trop tôt pour prédire l'avenir littéraire de Roger Brien. Même si son lyrisme ne s'est pas encore équipé à certains hymnes de DesRochers et de Choquette, même si aucun de ses poèmes ne résiste à l'analyse, il se classe dès à présent parmi nos meilleurs poètes. Il faut avoir l'œil sur son œuvre future. Il n'a encore rien fait pour cette œuvre, sinon qu'il a peut-être dépassé le stade habituel de l'imitation et du décalque pour n'y plus revenir. Attendons qu'il s'avère pleinement lui-même, qu'il s'astreigne à un travail honnête au lieu de s'éparpiller à tous les vents de sa fantaisie. Quand il aura réussi à discipliner ses dons nerveux, quand il aura compris une fois pour toutes que la qualité prime la quantité et que sa production littéraire n'a guère de chance de s'imposer par son importance quantitative, nous pourrons peut-être lui dire qu'il répond à notre besoin d'un grand poète.

Clément MARCHAND



Petit groupe de Sèvres

L'Exposition artistique de produits français

SE CONTINUE



Au delà de 100,000 personnes ont visité l'Exposition depuis son inauguration.

Ouverte de 9 à 6 heures

Plus de cent quatre-vingt-dix maisons commerciales françaises ont exposé, ainsi que le Gouvernement français.

Au cinquième étage, chez

Henry Morgan & Co., Limited

LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES

publiées par RAPHAËL OUMET

Il est nécessaire que tous les Canadiens-Français en vue aient leur biographie et leur photographie dans l'œuvre que publie depuis 15 ans M. Raphaël Oumet.

Cet ouvrage, exclusivement consacré aux nôtres, est le seul du genre au pays. Plus de 5000 biographies et photographies de citoyens marquants, sont contenues dans les douze volumes parus jusqu'ici.

Les « Biographies Canadiennes-Françaises » ont depuis longtemps acquis une importance nationale. La treizième édition est en préparation pour l'année 1936.

Lisez

Le Canada

illustré

le seul journal du matin indispensable aux Canadiens-Français

Les lecteurs du CANADA sont toujours les premiers et les mieux renseignés

En vente partout

2 sous le numéro

Rectification du vocabulaire

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

SURTE

M. Laurent parlait un jour à un Français d'un Canadien considéré dont il venait d'apprendre la mort. Il faisait son éloge et disait qu'il laissait une grosse fortune gagnée par son travail.

— Dans quelle industrie a-t-il amassé cette fortune ? lui demanda son interlocuteur.

— Dans la vente des épiceries.

— Est-ce possible ?

— Il avait la maison de gros la plus importante de Montréal.

— Ah !... Il était dans l'épicerie !...

L'exclamation et le ton dont elle fut faite donnèrent à penser à M. Laurent qu'il avait encore dit quelque chose d'incorrect, il demanda des éclaircissements à ce sujet et voici ce qu'il apprit.

Épicerie. — Substantif féminin singulier. — C'est le nom collectif sous lequel on comprend tous les articles qui constituent ce commerce. Celui qui achète à la fois du thé, du café, du sucre, du sel, du poivre, de la melle, des olives, du riz, des citrons, du savon, etc., achète de l'épicerie et non des épiceries.

Si l'on a commandé chez le boucher

Il combat la vieillesse prématurée

Malgré une hygiène rudimentaire, certains peuples d'Orient connaissent une longévité remarquable. C'est dans ces pays qu'il existe le plus de centenaires. Cette longévité exceptionnelle s'explique par l'usage que ces populations font du Yogourt.

Le Yogourt est un produit naturel du lait. En plus de sa valeur alimentaire, il se trouve être un antiseptique bien-faisant de l'intestin. Chacun sait que les résidus de la nutrition, en fermentant dans l'intestin produisent des toxines qui nous empoisonnent lentement. Les médecins affirment que cet intoxication continue est la cause principale de la vieillesse prématurée.

Le Yogourt de Delisle est souverain contre ces fermentations. Les bacilles bulgares qu'il contient détruisent les mauvais microbes de l'intestin. Il est médicalement reconnu qu'il favorise une bonne nutrition et une bonne digestion. Il rafraîchit l'organisme. Il entretient la santé, la jeunesse et la souplesse du corps.

Il est plus efficace lorsqu'on l'absorbe frais. Le Yogourt de Delisle porte la date ultime à laquelle il peut être consommé.

On le prend nature, sucré ou accompagné de fruits frais.

Le Yogourt de Delisle ne se livre pas autrement qu'en petites pots de grès. Pour livraison à domicile, veuillez appeler DELISLE, 916 est, avenue Duluth, AMherst 0434.

J.-E. FOURNIER

Limitée

Manufacturiers de valises et d'articles de voyages

17-25, Ouest, rue Notre-Dame

931 rue St-Laurent,

Succursales :

287 est, rue Ste-Catherine,

1011 est, rue Mont-Royal,

4222 rue Wellington, Verdun,

861 ouest, rue Notre-Dame.

« Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez »

LES quelques sous par jour que vous coûte votre téléphone ne sont pas une juste mesure de sa valeur. Sa valeur dépend de l'usage que vous en faites — du temps qu'il vous épargne — de la sécurité et de la commodité qu'il vous offre. Votre téléphone est toujours prêt, toujours sûr.

du boeuf, du veau, du mouton, et de l'agneau, on ne dit pas que l'on attend la livraison des boucheries, mais de la boucherie.

Il en est de même pour l'épicerie. Lors donc qu'il s'agit des produits vendus par l'épicier, on dit invariablement : mon achat d'épicerie ; j'ai dépensé deux dollars en épicerie ; mon compte d'épicerie s'élève ce mois-ci à \$40.

Mettre ce mot au pluriel pour désigner la pluralité des articles de ce commerce est une faute des plus choquantes pour un Français.

Épiceries. — Le fonds de commerce d'un épicerie s'appelle épicerie, comme le fonds de commerce d'un boucher s'appelle boucherie. Dans ce sens le mot épicerie prend la marque du pluriel. Exemple : il y a trois épiceries dans cette rue, qui vendent toutes trois d'excellente épicerie.

Lorsque M. Laurent déclara qu'un homme avait fait une grosse fortune en vendant des épiceries, son interlocuteur était fondé à croire qu'il s'agissait de ventes de fonds, de ventes d'épiceries, c'est-à-dire de magasins tout agencés et achalandés. D'où son étonnement d'apprendre qu'un homme avait pu si complètement s'enrichir dans cette spécialité, qui ne suffit d'ordinaire qu'à nourrir son homme.

M. Laurent vient de rentrer chez lui un peu ému. Il lui est arrivé un accident qui aurait pu lui coûter cher et le blesser gravement. Il en fait le récit à sa femme en présence de Justine.

— En passant devant un superbe magasin, dit-il, j'ai glissé sur le trottoir et je me suis violemment heurté sur la grande vitre, qui, heureusement, a résisté.

— Par bonheur pour Monsieur, dit Justine, ce n'était pas une vitre, car Monsieur aurait sûrement passé au travers.

— Qu'était-ce donc, si ce n'était pas une vitre ? demande M. Laurent.

— C'était une glace.

— Une glace !... Allons, instruisez-moi, ma bonne Justine, je vais prendre des notes.

Vitre. — On appelle vitre une feuille de verre mince dont on fait des carreaux de petites dimensions pour fenêtres, cloisons, etc. C'est un article bon marché et très fragile. Lorsque la vitre est plus épaisse, elle prend le nom de verre double : Un panneau, un carreau en verre double. On emploie le verre double aux mêmes usages que la vitre, mais il est plus solide, sa qualité supérieure et son prix plus élevé. Les carreaux qui sont à vos fenêtres sont en verre double.

(a) **Glace.** — On appelle glace une lame de verre poli qui peut atteindre de très grandes dimensions. L'épaisseur normale des glaces varie entre 6 et 12 millimètres. Les glaces sont l'objet d'une fabrication très soignée, à l'aide de produits très purs. Elles sont assez solides, ainsi que Monsieur a pu en juger en évitant un bris onéreux et dangereux. Il n'est pas aujourd'hui un seul magasin un peu luxueux, à Paris ou ailleurs, qui n'ait une ou plusieurs glaces à sa devanture. Vous avez failli briser une glace et non une vitre.

(b) **Glace.** — Les miroirs prennent aussi communément le nom de glace. Tous, ou presque tous les appartements de Paris sont ornés de glaces. Vous avez dû remarquer que la plupart des écriteaux annonçant des locaux vacants étaient ainsi conçus : « Appartement, orné de glaces, à louer ». Cela veut dire que les cheminées de chaque pièce sont surmontées de grandes glaces, ou miroirs, richement encadrés et fixés au mur à demeure.

— Y a-t-il une différence entre une glace et un miroir ? Je veux dire, peut-on indifféremment employer l'un ou l'autre terme ?

— Oui, Monsieur, on peut indifféremment employer l'un ou l'autre terme. Cependant, à Paris du moins, on fait une distinction assez subtile. On appelle toujours glace le miroir de grande dimension, fixe et non portatif : La glace du salon ; l'armoire à glace, etc. Mais la glace qui peut se tenir à la main ou qui peut aisément se déplacer, ou qui est placée sur un meuble, toilette ou autre, ou qui, montée sur un chevalet ou sur un pied peut s'incliner ou pivoter, tous ces appareils réfléchisseurs sont ordinairement nommés miroirs. Mais, je le répète, on peut sans faute, sans équivoque dire l'un pour l'autre. Excepté toutefois lorsqu'il s'agit d'une pièce ancienne, antérieure à l'époque relativement récente où le prix des glaces a démocratisé le miroir. Alors, le nom qui s'impose est

Miroir. — Avant la vulgarisation des miroirs à glace on ne se servait que des miroirs métalliques, à surface soigneusement polie. Il en existe en-

core de nos jours et l'on en fabrique même de temps à autre en or ou en argent. On comprend qu'en présence de pareilles pièces on ne peut user du mot glace, qui n'a prévalu qu'à cause de la matière nouvelle employée pour la fabrication des miroirs.

— Ce que vous dites, Justine, est plein de sens. Mais puisque l'on appelle glace, indifféremment, le miroir qui est sur ma cheminée et le panneau transparent sur lequel je me suis si rudement heurté tout à l'heure, comment devrais-je m'exprimer si j'avais à commander par écrit une glace comme celles qui sont à la vitrine des magasins, pour ne pas m'exposer à recevoir une glace-miroir ?

— Vous demanderiez simplement une glace sans tain.

— Ah ! je comprends ce que vous voulez dire. L'autre est une glace étamée.

— Parfaitement. Mais, Monsieur, me permettez-vous de relever deux fautes que vous venez de commettre ?

— Je ne vous le permets pas, je vous en prie.

— Vous dites : Je comprends ce que vous voulez dire. Ne me suis-je pas exprimé clairement, et vous al-je obligé à deviner ma pensée ?

— Vous vous êtes expliquée très clairement.

— Alors, vous avez compris ce que j'ai dit et non ce que j'ai voulu dire. Déclarer à quelqu'un que l'on comprend ce qu'il veut dire et non ce qu'il dit, c'est lui faire entendre que ses explications sont confuses et que vous suppléiez à la pauvreté de ses expressions par votre intelligence.

— Ce qui, je le comprends maintenant, serait impoli ou impertinent.

— Rigoureusement, oui. Mais rassurez-vous, Monsieur, il y a tant de Français, et non des moindres, qui commettent cette faute, que personne ne songe à y voir malice.

— N'importe, Justine, je vous saisis gré de me l'avoir signalée. Mais vous avez parlé de deux fautes. Quelle est la seconde ?

— Vous avez dit la vitrine des magasins. Vous avez sans doute voulu désigner l'espace de caisson dans lequel on expose les marchandises à la vue du passant ?

— Précisément.

— Eh bien, ce n'est pas une vitrine. Son nom est : la montre.

Montre. — La montre est l'espace ménagé derrière la glace pour exposer les divers articles offerts en vente à l'intérieur du magasin, pour attirer les regards des passants et éveiller leurs convoitises. Un grand nombre de personnes, je le sais, nomment cela la vitrine, mais c'est une impropriété. Le terme exact, c'est la montre, à moins que l'espace servant à cette montre ne soit tout petit. Dans ce cas, vitrine serait bien employé.

Je dois ajouter, cependant, que certaines montres sont formées de compartiments, de caissons, de cases, d'étages superposés ou juxtaposés. Ces compartiments, caissons, étages prennent alors, individuellement, le nom de vitrine. On dit, dans ce cas : les vitrines de la montre sont richement garnies.

Vitrine. — Sorte d'armoire ou de caisse vitrée, laissant voir les objets qu'elle contient tout en les protégeant contre la poussière et contre la tentation des voleurs. On jugera de la différence qu'il y a entre la montre et la vitrine par cet exemple : Vous entrez chez un bijoutier : « Monsieur, je désire un bracelet à mailles, en or et platine. Je n'en vois pas dans la montre ; en avez-vous dans vos vitrines ? »

Les marchands de cigares, les confiseurs, les épiciers, etc., ont tous des vitrines sur leurs comptoirs ; mais les spécimens placés à la devanture sont dans la montre et non dans la vitrine. Les caisses de verre placées à la porte des dentistes, exposant des pièces diverses, sont des vitrines. Les vitrines servent également pour abriter de menus objets. Les vitrines affectent toutes les formes. Elles peuvent ressembler à une boîte horizontale, plate ou bombée, ou à une armoire.

Vitrail. — C'est une grande fenêtre d'église, généralement garnie de verres de couleurs enchassés dans des rainures de plomb ou de métal, affectant des images géométriques ou offrant des tableaux composés.

Dans les palais et dans les demeures somptueuses, le vitrail prend le nom de Verrière.

— Ce ne serait cependant pas une faute d'appeler verrières les vitraux d'églises, et vitraux les verrières des palais.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE

Dans le monde

— Julie, a-t-on fait prendre des nouvelles de la comtesse ?

— Oui, madame.

— C'est bien, allez !

LES LIVRES

Charles CABANES : *Denys Papin.*

L'ouvrage remarquable que M. Charles Cabanes consacre à *Denys Papin, inventeur et philosophe cosmopolite*, et qu'a préfacé M. Maurice d'Ocagne, de l'Institut, est un chapitre de l'histoire des sciences d'une importance considérable et jusqu'ici fort mal connu. Pour trop de gens, autant dire pour tous, Papin, disparaissant sous la gloire de Watt — qui demeure d'ailleurs entière, — n'était plus que l'« homme de la marmite ». Le rôle de créateur, qui fut incontestablement le sien, était tombé dans un oubli profond. M. Charles Cabanes rétablit la vérité et rend à Papin toute son importance. Se gardant d'une technicité qui eût rebuté les profanes, il nous fait assister aux recherches de Papin et à des découvertes qui ont été utilisées bien longtemps après sa mort, sans que personne n'ait l'équitable pensée de lui en attribuer la paternité. Papin apparaît ici comme l'inventeur de génie et le grand précurseur dont toute la vie fut menée par l'idée fixe de tirer l'énergie de la matière inanimée et de mettre le machinisme au service des progrès de la civilisation matérielle. Cette vie fut toute de lutttes solitaires, de peines et de déceptions, « féconde en même temps que tourmentée et digne tout à la fois d'une fervente pitié et d'une haute admiration ».

René CHAMBE : *L'Escadron de Gironde.*

Après tant d'exaltants récits de l'épopée aérienne, l'auteur de *Sous le Casque de cuir* nous conte aujourd'hui le plus magnifique exploit qu'ait jamais accompli la cavalerie depuis les heures illustres de Murat et la chevauchée désespérée de Reichshoffen. M. René Chambe a voulu fixer pour l'histoire l'extraordinaire prouesse réussie au cours de la bataille de la Marne par l'escadron de dragons que commandait le jeune lieutenant de Gironde. L'aventure de cette poignée d'hommes dont chacun avait fait entre les mains d'un chef admiré le sacrifice de sa vie, touche au plus haut sommet de la splendeur morale. Il faut lire cette

« geste » admirable ressuscitée dans *L'Escadron de Gironde* pour comprendre ce dont des soldats sont capables quand l'enthousiasme sacré s'est campé dans leur cœur. Minute par minute, M. René Chambe évoque avec son rare talent de peintre et d'historien cette charge d'une témérité folle, nous entraîne derrière cette rafale de cavaliers crevant les lignes allemandes, enlevant à la lance une escadrille d'avions et la détruisant jusqu'au dernier. Un livre fort dont la lecture bouleverse et met les larmes aux yeux, fait oublier les petitesse du Présent.

Jean MARTET : *Le procureur de la lanterne, Camille Desmoulin.*

C'est encore à la Révolution que M. Jean Martet a demandé les couleurs de cette « imagerie » violente où domine le rouge du sang. Au centre de la plus terrible phase du drame de 1794, entre Robespierre et Danton, les premiers rôles et les comparses, il a voulu donner enfin leurs véritables traits à celui qui se vantait d'avoir fourni le plus de travail au bourreau et à celle qui lui reste étroitement liée dans l'histoire, comme elle le fut dans la vie. Et ce sont là, à vrai dire, deux portraits inédits. Sur Camille et sur Lucile les historiens se sont ingénument attendris. « Un couple d'enfants charmants », concluait le naïf Jules Claretie, et dignes de quelle pitié ! G. Lenôtre, lui-même, à qui cependant il n'était pas aisé d'en faire accroire, s'est montré à leur endroit d'une surprenante indulgence. En évoquant d'atroces heures, M. Jean Martet n'a pas oublié les innocents qu'avaient envoyés à Sanson celui et celle qui devaient à leur tour lui abandonner leur cou. Les amours de Camille et de Lucile et leur lyrisme sous la pluie de sang ne l'ont pas tellement ébloui qu'il n'ait découvert tout ce qu'il y eut chez l'homme de vanité monstrueuse, chez la femme le rouerie et de froide ambition. A tout prendre, c'est encore elle qui, des deux, valait le plus ; car c'est elle, comme tant de femmes d'alors, qui sut le mieux mourir. Quelques

jours avant que l'aide du bourreau jetât au panier de son sa tête blonde, Lucile s'était écriée, méprisante : « Depuis quelques semaines j'ai vu tant d'hommes avoir peur, que cela m'a donné du courage ». Si devant la mort, Camille, vociférant et blême, fut plus que piètre, elle du moins fut magnifique.

Mme Jean BALDE : *Madame Elisabeth.*

Romancière de *La Vigne et la Maison*, qui fut couronné Outre-Manche du Prix Northcliffe, et de *Reine d'Arbieux*, à qui l'Académie française réserva son Grand Prix du Roman, Mme Jean Balde consacre un livre bien émouvant à l'une des plus belles figures féminines de la Maison royale de France, à cette Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, qui avait l'étoffe et d'un roi et d'une sainte et pour laquelle une demande de béatification a été introduite à Rome, il y a dix ans.

« Lys de France empourpré de sang », sa brève et tragique existence est enclose entre deux dates impitoyablement voisines, 3 mai 1764, 10 mai 1794, de l'enfance sous les bosquets de Versailles au tremplin rouge de l'échafaud. Ame sublime, toute de pureté et de grandeur, elle aurait pu devenir l'une de ces grandes religieuses qui ont laissé un sillon lumineux dans l'histoire de la spiritualité. Toute de sagesse et de constance, elle eût pu, si elle avait occupé le trône, devenir peut-être la maîtresse des événements. Et, par surcroît, la splendeur de son esprit et de son cœur s'est réalisée dans les lettres qui en font la sœur d'une Jacqueline Pascal et d'une Eugénie de Guérin.

Dans ce livre pathétique, Mme Jean Balde nous montre une suite d'images d'une singulière noblesse et sur lesquelles aucune ombre ne vient jeter sa tache, depuis les radieuses journées de la jeunesse à Saint-Cyr jusqu'à ce jour suprême où Mme Elisabeth monte sur l'échafaud — elle, la vingt-quatrième — vêtue de blanc, les épaules couvertes d'un fichu de mousseline, en récitant à haute voix, le *De Profundis* devant une foule qui, pour une fois, s'était tue.

Armand RIO

CHEZ WOODHOUSE

VOICI LE NOUVEAU RADIO «CONCERTONE»

Stewart-Warner toutes-ondes, avec le nouveau cadran éclairé

La plus récente innovation de Stewart-Warner, une réussite unique du point de vue de la commodité et de l'apparence, consiste en une bande colorée sur fond noir, chaque longueur d'onde correspondant à une couleur particulière. Ce cadran comporte aussi une bande extérieure divisée comme un chronomètre, qui permet de capter un poste à sa longueur d'onde exacte. Venez voir les multiples modèles que nous vous offrons à des conditions très avantageuses.

Une seule audition vaut mieux que toutes les descriptions.

LE MODÈLE «SCHUBERT»

toutes-ondes, à sept lampes,

constitue un triomphe de la technique ; il l'emporte sur un grand nombre de modèles plus coûteux. D'un style distingué, ce cabinet comporte un haut-parleur de 12 pouces.

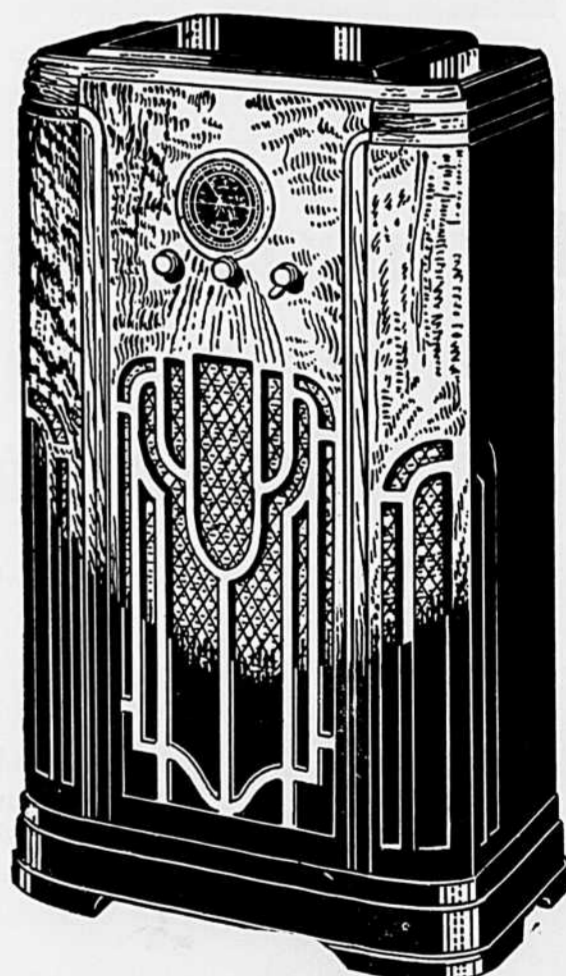
PRIX AU COMPTANT

\$ 137.50

A tempérament :

Premier acompte : \$13.75

18 versements mensuels de \$7.63



Installation et renseignements gratuits.

Lampes garanties et service gratuit pendant 90 jours.

Remise généreuse sur votre vieil appareil.

WOODHOUSE & CO., Limited

105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

London Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton
 Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edinburg Glasgow Belfast Dublin

Et la femme...

Entre nous

Sur le courage

Qui n'a connu des jours de lassitude infinie et de doutes de toute sorte ?

Notre bonne volonté, nos efforts, tout paraît si inutile : rien ne change rien dans notre existence et cette constatation nous amène au seuil du découragement.

Et cependant, il ne faut pas cesser de croire que dans cette vie difficile, agitée et si souvent triste, nous pouvons toujours tendre vers notre idéal et travailler à le réaliser, c'est-à-dire vivre utilement et être libre malgré tout.

C'est dans notre âme qu'habite notre idéal, il est créé par tout ce que nous avons de meilleur : c'est également dans notre âme qu'il rencontre les plus sérieux obstacles.

Ceux de l'extérieur ne comptent pas si nous sommes inébranlablement fidèles au noble but que nous poursuivons.

Personne ne peut rien contre notre idéal et c'est en ce sens que nous sommes libres, car l'esprit échappe à la matière, notre pensée, notre volonté, personne ne peut saisir cette flamme qui brûle et se dérobe en même temps.

Cette certitude donne le courage d'agir et elle enlève tous les doutes sur la valeur de nos actions.

Que les pauvres âmes qui se traînent dans les ténèbres de l'incertitude et se demandent ce qu'elles doivent faire se pénètrent de cette autre vérité : en accomplissant vaillamment le devoir le plus immédiat, le second devoir deviendra plus clair.

L'action énergique et persévérante prévient le découragement et l'on est sûr de ne pas se tromper quand chaque jour on fait son devoir, si monotone et si insignifiant qu'il paraisse.

Renoncer à l'espoir, se fixer dans son malheur sans un effort pour en sortir, ce n'est certes pas de la résignation, c'est de la lâcheté et c'est gaspiller sa vie.

L'éducation du courage doit commencer dans la famille et les vraies mères essaient de développer l'ainé de leurs enfants, non

seulement dans la lumière et la rectitude, mais dans la force.

La force... ne pensez pas la cléer en épargnant à l'enfant tout effort et tout sacrifice.

Si vous le gênez vous diminuez les ressorts de sa volonté, vous amollissez son caractère, vous mettez en lui un besoin de bien-être qui devient une nécessité.

Quand l'enfant a appris à supporter des désagréments sans réclamer, à faire volontairement le sacrifice de ce qu'il préfère pour rendre service ou faire plaisir, il est préparé à profiter d'un enseignement plus haut et plus large.

Il n'est pas nécessaire d'une longue expérience pour savoir que le découragement est notre plus dangereux ennemi, et il revêt tant de formes : découragement dû aux autres, à l'insuccès, à soi-même... Se décourager de soi-même prouve qu'on a le cœur assez haut pour se juger et cette sincérité est belle et grande, pourvu qu'elle incite à de nouveaux efforts.

Le découragement est un grand mal et il n'est jamais justifié; de toutes nos forces il faut lutter contre ses tentations qui tirent en bas, et jettent dans l'inertie le pauvre être qui ne sait plus vouloir.

Hélène ROLLIN

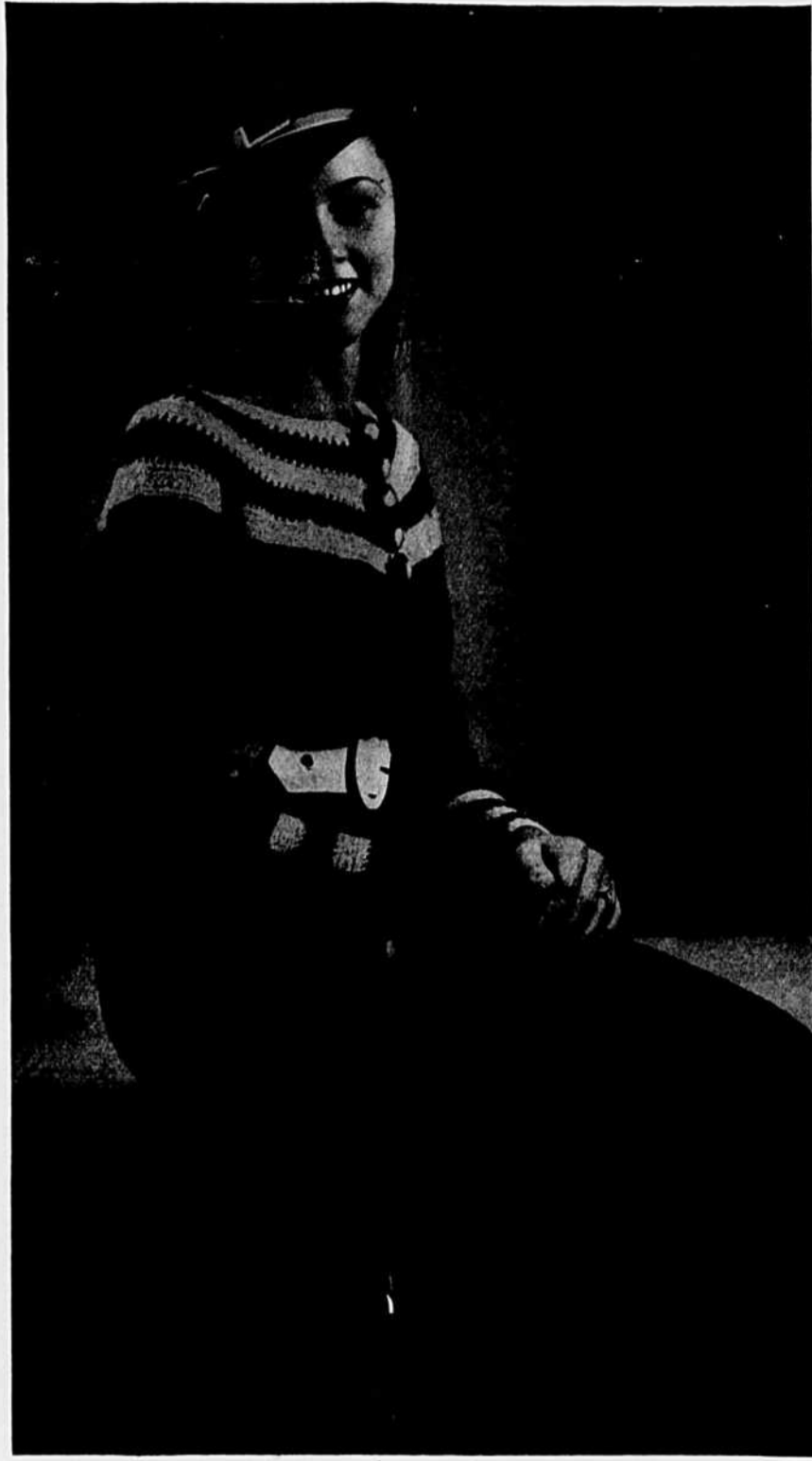
Conseils pratiques

Taches de café ou de chocolat. — Mélanger à parties égales glycérine et jaune d'œuf et en froter les taches qui, au bout de six à sept heures de contact, se lavent à l'eau chaude.

Taches de peinture. — L'application prolongée de tétrachlorure de carbone donne d'excellents résultats. A défaut de cet excellent et inflammable produit, mettre durant vingt-quatre heures la tache en contact avec du beurre. Débarrasser alors à l'aide d'une lame d'os ; enlever toutes les parties molles de la peinture. La lessive fera le reste.

Taches d'œuf. — Tremper à l'eau froide afin de ne point faire coaguler le jaune. Savonner ensuite et rincer à l'eau froide.

Taches de mouches. — Savonner puis brosser avec un peu de benzine.



Robe simple, mais élégante, en tricot de laine bleu et blanc, d'après un modèle gracieusement fourni par Monarch.

Fantaisie

Lettre ouverte au Monsieur qui demande à la femme « dix vertus essentielles » pour être appréciée. (Voir la RENAISSANCE du 7 septembre 1935, page 7 : « Sur le vif ».)

Monsieur,

Ai-je bien lu, Monsieur ? Vous demandez à la femme dix vertus essentielles ? Peste ! comme vous y allez ! D'autant que dix vertus essentielles en supposent au moins dix autres de moindre envergure. « Les petites vertus », disait saint François de Sales, celles qui ont toujours un bon sourire, saluent gentiment et sont d'une endurance à toute épreuve. On peut en abuser sans fin.

Un rien, quoi ! Le bon saint avoue d'ailleurs qu'elles sont souvent de pratique plus difficile que les vertus à grand effet.

Excusez mon irrévérence, mais, ainsi que diraient nos commis québécois : « A part de d'ça, y n'a rien à Monsieur ? » « Et aux vertus qu'il exige de nous », ajouterai-je, à peu près avec Figaro, « Monsieur connaît-il beaucoup d'hommes capables d'être femmes ? »

Evidemment, en tête de cette vertueuse cohorte, marche d'un pas noble et digne, sinon allègre et vainqueur, la génitrice suprême, la mère-gigogne inépuisable en bons principes : l'abnégation.

Pierre fondamentale de tout foyer heureux, — heureux pour le mari à coup sûr, — aucune bonne maison ne peut s'élever sans elle. Abnégation, je te salue ! Tu engendres le sacrifice, l'indulgence à jet continu, le pardon à perpétuité, la modestie jusqu'à l'effacement, l'oubli de soi-même jusqu'à l'abandon de toute personnalité, l'héroïsme quotidien jusqu'à la mort. Abnégation, vertu première de la femme ! C'est un bruit que les hommes font courir depuis que le monde est monde, ou tout au moins depuis que le Concile de Trente daigna nous reconnaître une âme.

Tous les manuels de civilité puérile et honnête, et de bonne morale, nous enseignent l'abnégation. Les prédicateurs, du haut de la chaire, nous parlent du sacrifice et de son austère beauté. Les mères disent à leur fille : « Oublie-toi, mon enfant, c'est le bonheur ! »

Aucune page féminine d'un bon journal ne paraîtra sans que, entre une recette de cuisine et une autre de maquillage, une dame bien pensante ne s'épanche, en discours plus ou moins sirupeux, sur les joies pro-

fondes de l'abnégation. Si nous réclamons aussi un peu de justice conjugale ou sociale, nous ne sommes plus que des viragos, des femmes aigries, des mères dénaturées, ou des vieilles filles desséchées qui tournent le mal d'amour.

Et faut-il que nous ayons mauvais caractère pour que nous ne nous pâmions pas de reconnaissance envers vous, Messieurs, qui voulez notre bonheur à si vil prix : notre propre abnégation ! Va donc, hé ! sexe fort !...

Si nous partageons un peu, cher Ami, tant de bonheur en puissance dans l'oubli de soi-même ? Voyez si je suis entraînée : voilà que, spontanément, je vous offre une part de mon paradis. C'est ça, les femmes !...

Ainsi, tenez, vous pourriez le matin, quand vous sentez grognon d'aller à vos affaires, arborer le même sourire que vous réclamez de votre compagne, laquelle sans doute s'est levée plusieurs fois la nuit pour veiller sur le sommeil des petits, et aurait le droit d'être fatiguée... et de le montrer. Vous allez voir comme c'est agréable, ce sourire crispé ! Un frisson de plaisir m'en court des pieds à la tête...

Vous pourriez encore, le soir, au retour, oublier vos ennuis d'une journée de travail en arborant encore ce même sourire. Une volupté, vous dis-je...

Et puis, ce sont les mille petites attentions délicates que vous appréciez tant, paraît-il, et que nous savourons aussi, figurez-vous... Partageons.

Quand vous vous laissez de nous qui vieillissons et perdons notre fraîcheur, pensez que, vous aussi, perdez la vôtre : partageons nos petits dégoûts réciproques. Quand le démon de nuit vous tenaille, dites-vous que nous subissons le nôtre, et ne spéculiez pas sur notre amour maternel pour courir impunément la prétentaine.

Partageons, cher Monsieur, partageons les jouissances ineffables que procure un parfait oubli de soi-même. Je me sens aujourd'hui l'âme fondante : prenez, prenez toutes nos peines, nos heures de solitude, nos dévouements de chien couché, nos pudeurs blessées, nos fiertés vaincues, nos maternités douloureuses, nos déceptions, nos rancœurs, nos désespoirs, notre vaillance, notre amour enfin, prenez tout cela, et faites-en ce bonheur infini dans lequel est plongée la vraie femme qui pratique l'abnégation.

Et je reste, Monsieur, votre servante.

FRANCINE

La femme

Je ne suis pas de ceux qui, voyant en ce début d'automne courir les femmes chez leurs couturiers, en concluent à leur frivolité. Bien au contraire. En allant modeler son apparence sur les impondérables et sur l'époque, la femme prouve qu'elle est moderne. Elle l'est d'ailleurs de toutes façons. Je ne veux pas affirmer qu'elle soit plus capable que l'homme de créer son époque, mais elle est sûrement plus capable de la subir et de n'y être pas dépaycée. Alors que l'homme, sous le prétexte d'une vie et d'un métier modernes, se rend le plus souvent, du matin au soir, en quittant son foyer, dans une officine de routine, la femme garde un rapport constant avec la vie générale et quotidienne. D'abord par l'exercice plus courant des pratiques religieuses ; elle a, par elles, une notion autrement juste de ce qu'est la vie humaine, de sa petitesse et de sa grandeur, de sa brièveté et de son éternité. Elle en tire à la fois une leçon de relativité et de constance, et ces deux qualités sont vraiment la base de toute entreprise moderne. En second lieu, par la maternité, par les œuvres, et aussi par les soins du ménage, elle ne perd jamais le contact avec la vie souffrante ou vivante.

L'homme fuit l'enfant, et tous les germes et les indications que le jeune être apporte inconsciemment sur son chemin, lui restent à lui inaperçus. L'homme fuit le malade, il laisse à sa femme les œuvres ou la veillée, et non seulement la lutte nouvelle pour la conservation de la vie lui est moins familière, mais aussi la connaissance exacte de la misère, de la détresse, et j'oserai dire aussi de la souffrance. Il n'est jamais

à jour en ce qui concerne le deuil et les pleurs. L'homme fuit le ménage, il ne veut pas en voir le caractère provisoire ; feignant de croire à l'éternité du linoléum et du tissu fil et coton, au caractère inépuisable de la semelle du soulier d'enfant ou du charbon, il n'apprécie pas comme la femme l'aide des installations modernes, le secours apporté par de nouveaux ustensiles ou de nouveaux aliments.

C'est la femme qui obligea l'homme, en France, à adopter le café et la pomme de terre. C'est la comtesse Chinchon qui introduisit chez nous le quinquina et la quinine. C'est lady Montagu qui apporta d'un voyage le principe de la vaccine. Combien de luttes sournoises et acharnées se livrent dans les plus petits ménages pour l'achat d'un réchaud ou d'une amiante nouvelle, ou la réfection de la salle de bains ; c'est la femme qui travaille en terme pour la civilisation. Sans compter, en troisième lieu, que la femme a auprès d'elle, en tous lieux, et en tous lieux, cette inspiratrice continue de nouveauté dont je parlais tout à l'heure et qui est la mode. Elle sait que la mode est le seul moyen de rajeunir chaque année d'une année d'humanité. Elle a compris, inconsciemment, que la mode seule était capable de donner une forme et un style à tout ce que l'année avait justement d'impondérable et d'insaisissable. La mode exprime en effet non seulement le plaisir de paraître et de vivre, mais, innocemment capturées, les intentions les plus secrètes d'une saison ou d'un lustre. Tous les divinateurs et tous les improvisateurs ont concouru à son élaboration, la couturière, la modiste, le dessinateur, le littérateur, le peintre, le sculpteur, tous ceux dont le don est justement d'adapter l'être humain à son ère.

Bref, les femmes sont les seules à revêtir l'uniforme de leur époque. Cela peut être assez significatif. L'être humain doit se gagner pour chaque année l'apparence que les insectes ont pour leur vie entière, et il n'est efficace que sous cette apparence. Voyez la guerre, qui ne fut gagnée que le jour où nos armées, après un concours de mode qui dura cinq ans, et les mena de la garance au kaki par le bleu clair et les passe-pois canari, reçurent enfin leur vraie couleur.

Jean GIRAUDOUX

Tous droits réservés par P.A.L.I. Reproduction, même partielle, interdite.

Petit conseil

Peut-être possédez-vous, chère lectrice, une épreuve photographique à laquelle vous tenez beaucoup et que vous êtes désolée de voir tachée, salée... Eh bien, sachez qu'une photo peut être nettoyée grâce à un procédé fort simple : il suffit de la frotter avec un peu d'ouate humectée d'esprit de vin.

Je vous conseillerai, toutefois, de faire un essai dans un coin de l'épreuve et de ne continuer que si vous êtes satisfaite du résultat.

Souffrez-vous d'insomnie ?

PRENEZ
SLEEPPEX
ET DORMEZ BIEN !

Le sommeil est indispensable à la santé physique et mentale. SLEEPPEX calme vos nerfs et vous apporte un repos réparateur. SLEEPPEX, en vente dans toutes les pharmacies, ne contient pas de narcotiques. Sur réception d'un timbre de 5 sous vous recevrez un généreux échantillon. Pour commandes de gros, appelez LA 2268, ou voyez : SLEEPPEX REG'D

Immeuble Castle Montreuil



SUÈDE

En grande demande pour l'automne
\$2.95 — \$3.95

Comme toujours les plus nouvelles créations en fait de souliers à la Maison canadienne-française

LIDO
SADE SHAPPE

1103 est. rue Sainte-Catherine
près de la rue Ambrose
CHAUSSEURS DE FANTAISIE
LARGES : AAA à C
R. BLANCHET C. LAMY
Propriétaires



Voici un modèle exclusif de manteau LANGBURNÉ, remarquable pour sa magnifique fourrure et son tissu importé.

Gracieuseté de HOLT, RENFREW AND CO. LTD

(De MADAME)

Un as du tennis: Roland Longtin

Peu de tennismen canadiens manifestent de plus remarquables aptitudes que ce jeune joueur de 23 ans. La presse est si souvent remplie de ses exploits, et cela depuis si longtemps, que beaucoup de gens seront surpris d'apprendre son âge.

Né à saint-Isidore de Laprairie, il vint encore jeune habiter Montréal, qu'il n'a jamais quitté que pour des tournées de tennis dans le Québec, l'Ontario et à l'étranger.

Dès l'âge de 13 ans, il fait son apprentissage de la raquette sur les courts municipaux des Jardins Lafontaine avec ce que le Canada français compte actuellement de plus brillant dans le monde du tennis: Rainville, Enard, Faubert, etc. Trois années lui suffisent pour lui permettre de s'affirmer magistralement. En effet, à 17 ans il remporte successivement la même année — fait tout à fait exceptionnel — les championnats junior et intermédiaire provinciaux. Puis, lentement et sûrement, il grimpe aux tout premiers rangs en décrochant tous les championnats de Montréal et de Québec, comme en font foi les deux superbes coupes qui sont dans son magasin d'accessoires de sport. En Ontario, à Toronto et à Hamilton en particulier, on le tient en haute estime et on le considère volontiers comme le plus sérieux rival montant à l'horizon québécois.

Mais bientôt, le Canada ne lui suffit plus. En 1932, à la Jamaïque, en compagnie de Rainville, McLean et Proctor, il affronte une équipe britannique dont l'un des membres s'appelle Frederick Perry, le champion mondial actuel. A Forest Hills, aux Etats-Unis, il cause l'an dernier toute une sensation en venant près de battre le Tchèque Menzel, alors classé septième au monde. Enfin, au cours de l'été dernier, il se rend en Europe avec Rainville où il se mesure avec les meilleurs joueurs européens. A Paris, au stade Roland-Garros, il participe honorablement aux championnats de France. Puis, à Wimbledon, il mène le bal jusqu'au cinquième jeu 6-4 contre John Ollif, classé septième parmi les joueurs britanniques.

Cette année, la plus remplie de sa jeune et météorique carrière, il a été d'une activité dévorante. A le voir partout et toujours, on le croirait parfois doué d'ubiquité. Jouer au tennis est devenu pour lui plus qu'un simple délassément, une véritable nécessité, comme pour d'autres l'apératif quotidien.

Le succès rapide et phénoménal de Longtin — qui est loin encore d'avoir donné toute sa mesure — tient essentiellement à la constance dans l'effort tendant à la perfection. Au tennis, comme dans tout sport, il faut jouer, encore jouer pour réussir à s'imposer. Quelles que soient les dispositions naturelles d'un individu, il lui est impossible de parvenir à styliser son jeu sans un travail énorme et suivi. Bref, il faut se dépenser sans compter et ne jamais craindre la défaite si celle-ci offre des possibilités plus grandes de compréhension. Rien ne vaut des défaites cuisantes et répétées, aux mains d'adversaires expérimentés et retors, pour arriver vite à la maîtrise consommée des joueurs de grande classe. Cette vérité sportive fondamentale, Longtin l'a toujours eue présente à la mémoire. Les revers, au lieu de l'abattre, l'ont au contraire aiguillonné davantage vers le but qu'il s'est fixé et qu'il touche déjà: jouer pour la coupe Davis.

En matière de sport, il n'y a pas de génération spontanée. On ne naît pas champion. On le devient uniquement par un labeur assidu et patient poursuivi. En plus d'indéniables dispositions, tout débutant doit donc se convaincre que les

champions ne doivent leur réussite qu'à eux-mêmes. Nous sous-entendons, il va sans dire, le milieu propice à l'éclosion du talent. Pour parvenir au sommet, il faut escalader la côte car personne ne nous y porte. A cet égard, Longtin nous donne une leçon exceptionnelle de ténacité intelligente. Et cela mérite plus qu'une mention honorable. Généralement bien doué sous tous rapports, le Canadien-Français abandonne vite la partie dès que surgissent les difficultés. Pour une fois au moins, un des nôtres fait heureusement exception.

La technique de Longtin, au dire des connaisseurs, est presque parfaite. Ce grand garçon, un peu trop fluet, ne s'énerve apparemment jamais. Qu'il gagne ou qu'il perde, il reste imperturbable. Sa modestie proverbiale, teintée de timidité, le rend très sympathique aux auditeurs. Son travail, où entre beaucoup de jugement, a atteint une mécanisation de mouvement tout à fait remarquable. S'il désire — et Dieu sait qu'il le désire fortement — affirmer davantage sa supériorité, au Canada d'abord puis à l'étranger, nous lui conseillons amicalement dans son intérêt de diminuer au cours de l'hiver la pratique du tennis, pour faire de la culture physique. Les exercices de gymnastique le fortifieront, durciront ses muscles malheureusement trop peu développés. Et au printemps prochain, il s'apercevra que sa résistance musculaire lui permettra de crever littéralement ses adversaires, par la rapidité plus grande et la force accrue de son jeu.

Le tennis, ici comme ailleurs, est beaucoup pratiqué. Jeu élégant, il est cependant l'un de ceux qui font le plus de ravages dans la région cardiaque, dès qu'on s'y adonne avec passion. Il suffit d'avoir assisté aux matches de Wimbledon ou de Forest Hills pour constater la violence à laquelle le tennis peut donner lieu. A la fin des sets, les joueurs sont exténués et souvent forcés de faire appel à l'homme de l'art. Inutile donc de répéter que seuls les joueurs physiquement robustes peuvent pratiquer le tennis «spectaculaire» — que nous appellerions volontiers athlétique — sans risquer de compromettre irrémédiablement leur santé. C'est ce triste sort que nous voudrions éviter à l'espoir du Canada français dans l'équipe de la coupe Davis: Roland Longtin.

Jean-Robert BONNIER

Récupération

Les Grecs d'Asie Mineure, qui se sont réfugiés en Grèce après la défaite de l'armée hellénique en 1922, ont accueilli avec le plus vif intérêt la décision prise par le gouvernement turc d'autoriser à reprendre possession de leurs biens ceux d'entre eux qui, avant de quitter leur résidence primitive, y ont enterré ou caché de l'argent ou des objets de valeur. Les autorités d'Ankara n'y mettent qu'une condition: c'est que la moitié des biens retrouvés reviendra à l'état turc.

Des nouvelles d'Athènes signalent que les premières recherches ont eu lieu à Konias, sous la surveillance de la police turque et qu'un grand nombre de réfugiés s'apprentent à faire le voyage en Asie Mineure pour y retrouver les valeurs qu'ils y ont laissées. Une société vient même d'être constituée qui fera aux intéressés l'avance des frais de voyage. Des recherches seront effectuées prochainement à Mersine, à Smyrne, à Magnésie et dans d'autres villes où, d'après des calculs qui viennent d'être faits, les Grecs auraient enterré des valeurs atteignant environ deux cents millions de francs.



La saison de chasse bat son plein et le gibier est abondant. Quel nemrod ne sera pas satisfait si, au cours de la journée, il a abattu un nombre aussi imposant de canards ?

Esquisse d'une histoire de sport

(Des NOUVELLES LITTÉRAIRES)

Faut-il s'attarder à rechercher le rôle du sport chez l'homme primitif ? Mais celui-ci n'avait guère le temps de jouer. Vous me dites que les animaux jouent. Oui, tels animaux domestiques que notre caprice traite en petits rois. Mais, sauf exceptions, on ne voit pas les bêtes sauvages jouer dans la jungle, cet ersatz de la sylvie primitive. Ils ont trop à faire d'assurer leur subsistance et leur vie contre les menaces des races adverses. De même, notre lointain ancêtre avait à gagner, à grand-peine, sa nourriture et sa vêtue, à lutter contre ses congénères et contre les monstres féroces, contre les fléaux naturels. Il combattait dix fois par jour; or, le combat n'est pas un jeu. Par ailleurs, au rebours de nous, l'exercice ne lui apparaissait guère pratique utile et rationnelle. Son existence tout entière ressemblait à la fréquentation d'une sorte d'épuisant gymnase. Marcher, courir, sauter, lancer, frapper, porter, tirer, grimper, lever et nager, les dix mouvements «naturels» du lieutenant Hébert formaient la trame de son existence. Le soir ou le répit venus, la fatigue l'empêchait sans doute de s'y adonner pour son plaisir. Il est permis d'imaginer que, entre jeunes gens d'une même tribu, des compétitions naissaient sous forme de défis orgueilleux en tel ou tel genre de prouesses; en tout cas, c'était certainement sans ces éléments de «règle» et de «gentillesse» qui nous paraissent intimement liés à l'idée de sport.

Les Egyptiens, les Assyriens, les Juifs et autres peuples antiques n'ont rien laissé qui donne à croire que le jeu physique pour lui-même eût grand intérêt pour eux. Des danses sacrées exaltaient souvent leurs prêtres et leurs princes; un labeur manuel écrasant courbait leurs ilotes vers la glèbe. C'est avec les héros d'Homère (*Hellade*, onzième et dixième siècles avant J.-C.) que commence la vraie Histoire du Sport.

Des ébats physiques de ceux-ci, on ne peut prétendre non plus qu'ils soient absolument du jeu. La religion aussi préside aux fêtes funèbres ou hospitalières qui en sont le traditionnel prétexte. Les racines utilitaires et guerrières des Jeux athlétiques sont visibles. Les sports sont l'occupation virile à quoi se livre, en guise d'entraînement, le chef hellène au repos. Les variétés en sont nombreuses, voyez le I^{er} livre de l'*Iliade*, le 5^e livre de l'*Enéide* — car Virgile est de formation grecque — les mêmes à peu près que de nos jours, tant dans la fuite des phénomènes, c'est le corps humain qui demeure l'impérissable témoin. Mise à l'honneur par le vieil aède — qui ne fait que traduire le sentiment des masses — de la force et de la vitesse, de la qualité innée, mais aussi de l'adresse, et, bien plus, de la malice parfois déloyale, car l'essentiel est de gagner. Ulysse aux mille ruses est le type du sportif cher au cœur d'Homère.

Une étude du sport grec durant la période classique mériterait à elle seule un livre. Dans cette péninsule méditerranéenne, plusieurs siècles avant notre ère, germe une civilisation que toutes les autres ont envié depuis lors.

«L'homme, dit Platon, est le conducteur d'un char attelé de deux chevaux.» Culture simultanée — dont on ne retrouve que peu d'exemples — du corps et de l'intelligence. L'étude chez l'enfant, le bien et le mal, du javelot, de la grammaire et de la course, va exactement de pair. Le pé-

«punis des fers», ni «montré des meurs indignes» ! Et ce sont les trois journées typiques où, après le prélude constitué par les courses de chars et de chevaux, se déroulent les épreuves du pentathlon, puis celles de lutte et de ceste. «Il n'est pas de gloire plus grande pour un homme, disait déjà Laodamas, que de montrer la légèreté de ses pieds et la force de ses bras.» Les vainqueurs des Jeux Olympiques — les plus célèbres de tous — inspirent des odes immortelles à Pindare et à ses émules. Souvent, on les verra rentrer par une brèche voulue, et poursuivre une vie glorieuse aux frais de leurs concitoyens. Homage qui, à la grande époque, passe au-dessus d'eux, s'adresse vraiment au Dieu protecteur de la Cité qui l'a doté d'un tel héros. Mais il est humain et fatal que quelque aveuglement, bientôt, pervertisse les triomphateurs. Décadence suivant l'apogée! Ce sera l'orgueil individuel; ce sera, suscitée par cet orgueil, la lèpre de la spécialisation. Qui dit spécialisation poussée dit professionnalisme; le professionnalisme fraye la voie aux truquages et aux «combines», mots et

«punis des fers», ni «montré des meurs indignes» !

Et ce sont les trois journées typiques où, après le prélude constitué par les courses de chars et de chevaux, se déroulent les épreuves du pentathlon, puis celles de lutte et de ceste. «Il n'est pas de gloire plus grande pour un homme, disait déjà Laodamas, que de montrer la légèreté de ses pieds et la force de ses bras.» Les vainqueurs des Jeux Olympiques — les plus célèbres de tous — inspirent des odes immortelles à Pindare et à ses émules. Souvent, on les verra rentrer par une brèche voulue, et poursuivre une vie glorieuse aux frais de leurs concitoyens. Homage qui, à la grande époque, passe au-dessus d'eux, s'adresse vraiment au Dieu protecteur de la Cité qui l'a doté d'un tel héros. Mais il est humain et fatal que quelque aveuglement, bientôt, pervertisse les triomphateurs. Décadence suivant l'apogée! Ce sera l'orgueil individuel; ce sera, suscitée par cet orgueil, la lèpre de la spécialisation. Qui dit spécialisation poussée dit professionnalisme; le professionnalisme fraye la voie aux truquages et aux «combines», mots et

Marcel BERGER

A SUIVRE

Contre le bruit

Le bourgmestre de New-York, La Guardia, s'est donné pour tâche de procurer à ses concitoyens des nuits sans bruit, et, dans ce but, il a chargé le major Henry Curran d'étudier attentivement la question. Ce dernier se mettra à la besogne aussitôt qu'il sera rentré du voyage qu'il fait en ce moment dans les grandes capitales d'Europe et notamment à Londres où il s'enquiert des méthodes employées pour atténuer les rumeurs de la rue.

Entre autres, des mesures seront prises contre les conducteurs d'autos et de camions qui, entre onze heures du soir et sept heures du matin, se servent inutilement de leurs klaxons. A la première infraction, on se contentera d'un avertissement. Les suivantes seront punies d'une amende.



Distillé et embouteillé au Canada par Melchers Distilleries Limited Montréal et Berthierville

Aujourd'hui
FAITES
"UN CHANGEMENT
POUR LE MIEUX"
essayez
Cigarettes
GRADS

52 "Mains de Bridge", en série ou non, sont acceptées

L. O. GROTHE LTEE — MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

LA MUSIQUE

Pour que vivent les Concerts Symphoniques

Les quelques milliers de kilomètres qui me séparent actuellement de la métropole canadienne m'empêchent de connaître les projets des Concerts Symphoniques de Montréal pour la saison qui commence.

Mais je sais comme tout le monde — et m'en réjouis — que M. Wilfrid Pelletier est devenu « le chef d'orchestre attitré et le directeur artistique des Concerts Symphoniques pour la prochaine saison ». Je sais encore que les concerts, cette année comme l'an dernier, seront dirigés par MM. Rosario Bourdon, J.-J. Gagnier, Edmond Trudel, Eugène Chartier et le très populaire Wilfrid Pelletier. De sorte que l'association demeure fidèle à son but, qui était de donner à chacun « sa chance », ainsi que l'on dit au pays de Québec.

Je veux m'éviter le ridicule de commenter ce que j'ignore, et m'interdire toute spéculation sur la saison qui s'annonce. Mais il ne me semble pas inutile de répondre ici à certaines objections formulées au cours de la dernière saison, et dont mon courrier canadien continue à m'entretenir.

On a déploré que le nouvel orchestre ait eu à souffrir, l'an dernier, des conditions acoustiques des différentes salles où il a cherché asile, au Plateau aussi bien qu'à Notre-Dame et au Loew's Theatre.

Au Plateau, dans une salle trop petite, sur une estrade qui débordait jusqu'au milieu de la salle. Or, devant un orchestre de 80 musiciens, il faut un certain recul. D'accord ! A Notre-Dame, où l'acoustique est pourtant sans écho et sans bavures, ainsi que l'on dit, on a dû, par nécessité sans doute, placer l'orchestre dans la galerie, près des orgues. Concert exceptionnel dans un lieu exceptionnel. Au Loew's Theatre, l'orchestre jouait sur un théâtre assez vaste, mais sans plafond, et où le son se perdait et se troublait dans les coulisses avant de rayonner dans la salle. En ce cas aussi, l'endroit fut choisi à défaut d'un autre. Conclusion : nous n'avons pas de salle de concert. Thème connu.

On prétend encore qu'il faut augmenter l'orchestre, le corriger, et y ad-

joindre certains bons éléments dont il a besoin. Si tel est le cas, nous devons faire confiance au directeur artistique, M. Wilfrid Pelletier, qui connaît son affaire, et à qui on ne refusera rien de raisonnable.

Pour l'instant, il faut se contenter des salles que l'on a, en les corrigeant un peu, et se contenter de tous les éléments que l'on possède. Il faut travailler avec ces matériaux, qui sont bons. N'oublions pas que ni la Symphonie de Boston, ni celle de New-York ou de Philadelphie, n'ont atteint en une saison le degré de perfection que leur envie aujourd'hui le monde entier. Et si cette perfection fut atteinte, on sait au prix de quels sacrifices. Sacrifices d'argent, d'abord.

Or, chez nous, l'argent est paresseux, ou trop rare... Les entreprises artistiques sont peu ou mal encouragées. Elles n'ont jamais assez longtemps vécu, dans le passé, pour apprendre à bien vivre.

Mais voici que sous l'influence d'un ministre éclairé, l'honorable Athanase David, les pouvoirs publics reconnaissent l'importance de la musique et celle en notre ville d'un orchestre symphonique. On se réveille. On commence à construire sérieusement. La vie d'un orchestre devient de moins en moins problématique.

Déjà, tout le monde a travaillé à la réussite des Concerts Symphoniques de Montréal. Les pouvoirs publics ont fait leur part, de même que les gens du monde et le grand public. Les musiciens n'ont donc pas travaillé sans rémunération et joué devant des banquettes vides. On n'a jamais vu, à ma connaissance du moins, se dépenser à Montréal autant d'énergie, et de façon plus intelligente, autour d'une affaire musicale.

L'administration des Concerts Symphoniques a publié, il y a quelques mois, un rapport financier de son premier exercice, lequel fut, en son temps, commenté dans la RENAISSANCE. On y a vu avec satisfaction que les musiciens ont touché la plus grosse part de l'argent dépensé et que chaque concert, toutes dépenses comprises, avait coûté environ deux mille dollars.

Et moi je dis que c'est peu. Car je n'oublie pas que le Canada est en Amérique, où la musique, par définition, est un article plus coûteux qu'en Europe. Allons seulement faire un tour à New-York et on me donnera raison. S'il avait fallu rémunérer tous les services au prix ordinaire américain, on serait loin de compte.

Il faut justement profiter de cet état de choses. Que nous réussissions une entreprise artistique avec des moyens réduits au minimum n'implique pas nécessairement que le résultat artistique soit médiocre. La misère et le grand art ont souvent, temporairement, habité sous le même toit...

Il faut donc se réjouir des signes de vitalité que montrent les Concerts Symphoniques de Montréal et il faut aider de toutes ses forces à la réussite de cette œuvre nécessaire. Il faut avoir confiance en notre orchestre et l'aimer déjà.

Quand notre orchestre symphonique sera définitivement assis, on saura bien le loger convenablement et lui donner l'hygiène nécessaire. D'abord, il faut l'orchestre. En attendant la belle, digne et grande salle, on songe déjà à transformer l'auditorium du Plateau, qu'on agrandirait du côté de l'estrade. Cela s'impose si on veut y demeurer et y faire d'excellente besogne.

De grâce, cessons de combattre. Abandonnons toute guerre de clocher et aussi le jeu trop facile de la négation. Edifions avec ferveur et avec amour l'orchestre symphonique qui fera notre orgueil et dont notre ville a besoin. A l'avance, montrons-nous-en dignes.

Acheter des billets et s'abonner aux concerts est mieux encore. Et si, par surcroît, on veut y prendre le plaisir et l'intérêt qu'il se doit, notre orchestre sera assuré de vivre. Vivent donc les Concerts Symphoniques de Montréal !

Léo-Pol MORIN

LE CINÉMA

Les films du jour

Les Mystères de Paris

De l'impossible roman d'Eugène Sue, Félix Gandéra a tiré un très beau film. Le grand mérite du metteur en scène est d'avoir su dépouiller le roman de tout son fatras mélodramatique. Le mérite n'est pas mince, car le roman n'est qu'un très gros mélodrame aux épisodes tellement compliqués qu'il faut des ficelles grosses comme des câbles pour les rattacher.

Si au temps où *Les Mystères de Paris* paraissaient en feuilleton les lecteurs du TEMPS prenaient au sérieux ces héros de zone interdite, notre foi à nous est beaucoup moins naïve. Il est donc fort heureux que Félix Gandéra n'ait pas voulu nous faire pleurer. Ce metteur en scène très distingué a eu le talent et le bon goût de traduire en un dialogue concis un style boursoufflé et pleurichard, et de ramener sur un plan plus réel une histoire abracadabrante.

Si l'intrigue n'intéresse pas plus que les plaidoiries en faveur de la pauvre Fleur-de-Marie ou les sermons de l'Altesse encanaillée, les personnages sont fort curieux, et c'est avec raison qu'on les a conservés intacts. La science du maquillage, jointe au talent des interprètes, imprègne ces faces sinistres d'une horreur inimaginable que tout l'art du feuilleton n'avait pu que laisser entrevoir.

Un décor de bouges, de coupe-gorge, de ruelles infectes et d'égouts sert de cadre approprié aux crimes du sinistre couple que font la Chouette et le Maître d'école.

Aux qualités d'une mise en scène



— Vous ne savez pas nager ? Ça ne fait rien, c'est pour une scène de noyade.

Dessin et légende de Henry dans POUR VOUS

Louis PELLAND

Le film français

D'une saison à l'autre

Ce moment où France-Film annonce un excellent programme pour la saison 1935-1936 est tout indiqué pour une brève revue des progrès réalisés par la cinématographie française depuis *Le Roi des Débrouillards* et *La Maison de la Flèche* jusqu'à *Angèle* et *Crime et Châtiment*.

Lorsque, en 1930, nous prenions le chemin du Cinéma de Paris, nous n'espérions qu'un plaisir relatif qui tenait surtout de l'autosuggestion : nous voulions tellement que le film de France fût bon que nous le croyions tel.

Mais le temps n'est plus des films ternes, mal montés. La technique a fait un tel progrès qu'on peut la comparer aujourd'hui à celle des meilleures productions américaines.

De plus, le film français moyen (inutile de mentionner quelques mauvaises bandes bâclées par des amateurs et qui existent en marge de la production normale) comporte un scénario, une interprétation et une mise en scène de meilleure venue que ceux des films américains de même classe.

D'autre part, de grands films tels que *l'Atlantide*, *Les Misérables*, *Lac aux-Lames*, *Pension Mimosas*, *Itto*, *Crime et Châtiment* et *Angèle* sont nettement supérieurs aux grandes machines américaines. Hollywood triomphe encore dans certains genres inférieurs tels que les films policiers et les superproductions où la richesse de la mise en scène tient lieu de tout. Mais le film français a depuis longtemps surpassé Hollywood dans les genres supérieurs, si bien que l'industrie américaine ne semble pas devoir réaliser de sitôt une œuvre de la qualité de *Pension Mimosas*.

La supériorité sans cesse croissante du film français mérite d'autant plus d'attention que les cinéastes doivent



Annabella, telle qu'elle paraît dans la *Bataille*, le film que le cinéma Saint Denis met à l'affiche aujourd'hui.

Dessin de Roger Roy dans GUINGOIRE

très au point s'ajoute une technique impeccable. Un très habile découpage permet à l'action de se dérouler sur un rythme qui jamais ne se ralentit.

Le souci de ne rien négliger se retrouve encore dans la distribution. Constant Rémy, le Maître d'École, bagnard évadé qui pour éviter qu'on le reconnaisse s'est passé la figure au vitriol ; Marcelle Géniat, la Chouette, vieille orcière qui doit son nom à la forme de son nez et à son œil « unique, immense, rond et vert » ; Raoul Marco, le Chourineur, assassin converti, Nadia Sibirskaïa, pitoyable bossue et le petit François Rodon, Tortillard, forment une galerie de monstres à donner le cauchemar. Henri Rollan et Madeleine Ozeray sont fort bien dans des rôles plus sympathiques. Lucienne Lemarchand a toujours grand air, mais son personnage de Sarah ne va pas sans nous faire regretter l'inoubliable Georges Sand.

Bref, le film est impeccable au point de vue strictement cinématographique. Quant au sujet, s'il est en lui-même sans grand intérêt, l'adaptation qu'en a faite Félix Gandéra mérite tous les éloges.

Puisque l'on admet qu'avec *Ubu Roi* le théâtre possède une œuvre dont le burlesque touche au génie, pourquoi refuserait-on aux *Mystères de Paris* le titre de chef-d'œuvre de l'horreur ?

Louis PELLAND

LE THÉÂTRE

« ROUGE »

Tout d'abord une parenthèse à l'adresse de ceux qui donneraient à cette critique un sens péjoratif ou qui n'en liraient que la première moitié : le fait que *rouge* comporte une distribution qui permet de présenter en entier une nouvelle troupe explique qu'on l'ait choisie comme pièce d'ouverture, et le peu de goût que nous avouons pour la pièce de M. Duvernois ne nuit en rien à notre sympathie pour la Comédie Franco-Canadienne que nous aurons grand plaisir à revoir à l'œuvre pendant les semaines qui suivront.

Rouge porte un sujet qui n'a d'intérêt que s'il est traité de façon magistrale. La vie de millionnaires que mènent certains « rouges » militants est si bien connue que sa simple exposition ne suffit pas à intéresser. Il fallait creuser le sujet, étudier en profondeur la conscience de ces « blums » à double vie.

Devant son sujet, M. Duvernois avait le choix entre deux manières de le présenter : en accentuant le caractère comique ou en dramatisant les effets. Le dramaturge n'a pas opté : il est resté dans le milieu, c'est-à-dire qu'il s'est contenté d'un burinage tout superficiel — alors que le sujet demandait plus et mieux — ponctué de hors-d'œuvre aussi variés qu'inutiles.

La pièce est presque entièrement faite de hors-d'œuvres. Enlever tout ce qu'elle a d'inutile, c'est la réduire à peu. Si l'on bifte, dans ce qu'il en reste, ce qui se rattache au sujet mais ne l'enrichit nullement parce que c'est faux et superficiel, il ne reste plus que quelques scènes très courtes, à peine de quoi faire un honnête lever de rideau.

L'absence d'intrigue extérieure se conçoit lorsque le drame intérieur captive. Cette fois le conflit moral est traité de façon si cavalière qu'une solide intrigue eût été la mieux venue.

M. Henri Duvernois n'en est pas à son premier succès, ni à son premier échec. La quantité des pièces qu'il a signées devait forcément nuire à leur qualité. Lui-même conseillait récemment à un jeune confrère : « Ne travaille pas, comme je l'ai fait, pour l'aspirateur électrique et la six cylindres. » De son propre aveu, M. Duvernois n'est donc pas un « pur », et le but tout à fait pratique qu'il vise en écrivant explique comment il se sert de son talent pour satisfaire une clientèle à l'esprit critique assez ému par le fait qu'elle est peu habituée, depuis quelques années, aux œuvres de qualité.

Rouge a un mérite : le dialogue est bon, d'une façon générale, bien entendu, et singulièrement au premier acte, qui est délicieux. On y rencontre, il est vrai, des aphorismes et des calembours qui ne sont pas toujours ni neufs ni du meilleur goût.

Un autre mérite, extrinsèque celui-là : *Rouge* permet de présenter au complet toute une troupe. Présenter est le mot exact si l'on entend par là présentation physique, car la pièce ne permet nullement de juger de ses interprètes.

Trois rôles y ont quelque importance. Sur quinze, c'est peu. Et même, leur manque de relief, de vérité, surtout en ce qui concerne celui de Jacqueline, ne permet guère aux comédiens d'y déployer leur talent. Aussi ne reprocherons-nous pas à Mlle Jacqueline Brevannes (Jacqueline) ni à M. Henry Charles (Clément

Fournier) de nous être apparus sous un jour un peu terne. Le premier contact des comédiens avec un public nouveau et dont on ne peut deviner les réactions est une autre raison qui nous empêche de porter sur eux un jugement définitif. Malgré tout, il apparaît qu'ils ont un talent certain qu'ils auront sans doute l'occasion de mettre à profit en d'autres occasions.

Sous ces réserves, nous accordons pleine confiance à M. Charles et à Mlle Brevannes, qui jouent des rôles faux avec autant de justesse que possible et la plus grande simplicité. M. Lucien Pradret attire l'attention d'une façon toute spéciale par la sûreté de son jeu.

Le tout petit rôle que s'est réservé M. Schauten laisse voir uniquement que le directeur du théâtre Molière est un acteur de métier. Un beau succès l'attend sans doute la semaine prochaine.

M. Pierre Durand et M. Charles André ont si peu à faire que tout ce que nous pouvons en dire est qu'ils sont très sympathiques. M. Gérard Arthur possède une parfaite aisance et un talent certain. Le meilleur éloge que nous puissions lui faire est qu'il n'a pas été agaçant dans un rôle qui portait énormément à l'être. D'autre part Mmes Jeanne Demons, Germaine Ducloux, Olga Ugané, Yvonne Cady et Jane Griana font une excellente impression.

Pour les raisons déjà mentionnées, notre appréciation est sous toutes réserves. Nous portons à l'égard de la nouvelle troupe une sympathie que l'erreur de M. Duvernois n'entame pas. Attendons que ces acteurs apparaissent dans des rôles plus forts, plus vrais, tels que, par exemple, *Le Voleur* en présente, pour porter sur eux un jugement qui, nous avons toute raison de l'espérer, sera des plus favorables.

Louis PELLAND

Sans interruption de 11 h. du matin à 11 h. 30 du soir.

VERSION FRANÇAISE DE

LA VEUVE JOYEUSE

avec Maurice Chevalier
Jeannette MacDonald
et autres attractions

France Film PRÉSENTE

Les deux plus grandes vedettes françaises

CHARLES BOYER et ANNABELLA

dans

LA BATAILLE

de Claude Farrère
Un roman d'amour et d'héroïsme qui se déroule dans le fracas d'une bataille navale

En programme double avec

BISCOT dans Bibi-la-purée

Une comédie bien parisienne

SAINT-DENIS

BUVEZ CE QU'IL Y A DE MEUX
Ca ne coûte pas plus cher.

Carling

AMBER ALE
RED CAP ALE
BLACK LABEL LAGER

Carling Breweries Limited

THÉÂTRE STELLA
Plateau 1166 — 4652, rue St-Denis
Semaine commençant le lundi 23 septembre

Charles Schauten et Jacqueline Brevannes dans

LE VOLEUR

Pièce en 3 actes d'Henri Bernstein
Matinées : mardi, jeudi, samedi et dimanche

FORUM

A partir du

VENREDI 20 SEPTEMBRE

Trois jours de

GRAND OPERA

A PRIX POPULAIRES
\$0.50, \$0.75, \$1.

Vendredi, soirée : "Samson et Dalila"
Samedi, matinée : "Carmen"
Samedi, soirée : "Fanciulla"
Dimanche, soirée : "Faust"

France Film PRÉSENTE

les dix plus grandes vedettes de France dans le mélodrame d'Eugène Sue

Les Mystères de Paris

Constant Rémy Lucien Baroux
Henri Rollan Madeleine Ozeray
Lucienne Lemarchand
Raymond Cordy Marthe Mussine
Roger Karl Marcelle Géniat

Attraction supplémentaire

EN V'LA DES HISTOIRES avec le joyeux Dranem

CINÉMA DE PARIS

Le 6 octobre à 8 h. 45 du soir au théâtre His Majesty's

LES COSAQUES DU DON

Dirigés par SERGE JAROFF

Prix des places : \$1.15, \$1.65, \$2.25, \$2.50 — Loges : \$2.75

On peut dès maintenant réserver ses places en écrivant ou en téléphonant à GOULETT-PAGÉ, 4239 rue Saint-Jacques — ÉLÉPHONE 2233

Acheter la RENAISSANCE, c'est assurer une lecture agréable et utile pendant une semaine.

Lettre de Paris

A travers l'Exposition de Bruxelles

Ma Lettre de Paris — transportée cette fois sur une autre scène — avait été écrite dans une atmosphère de joyeuse animation. Sous l'influence de l'Exposition, la vie si calme de Bruxelles s'était transformée et de ce peuple qui venait de réagir vigoureusement et avec tant de succès contre le pessimisme universel émanait la confiance et la gaieté. Au moment même où je terminais cet article les hauts-parleurs annoncèrent de par la ville la stupéfiante et douloureuse nouvelle du deuil qui vient de frapper la famille royale — pour la deuxième fois en 18 mois.

La matinée, ensoleillée au début, s'était assombrie et un vent froid faisait déjà pressentir l'hiver balayant les rues. Dès les premières ruines une foule atterrée envahit les boulevards, s'attroupant, sans égard pour la pluie mordante, devant les immeubles des grands quotidiens; les fausses nouvelles circulaient, excitant la nervosité grandissante; le roi est à l'agonie, le roi est mort... Puis vint la nouvelle décisive, finale: la Reine est morte. Maintenant un calme tragique règne dans la ville. Bruxelles tout entier porte le deuil de sa reine.

Pour m'amener à distraire une tranche de mes vacances en faveur de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, il aura fallu toute la persuasion de ceux de mon entourage qui l'avaient vue et admirée avant moi.

Une disposition très marquée à fuir les manifestations de ce genre, synonymes d'habitude de foule et de bruit, de piétinement sur place, de fatigue et d'ahurissement, enfin de tout ce que l'on cherche à éviter pendant une trop courte période de détente, ne me disposant guère à tenter l'effort malgré ma curiosité quant au « Vieux Bruxelles », clou de l'Exposition pour le grand nombre, malgré surtout la magnifique présentation de « Cinq Siècles d'Art », sorte de Musée des Musées, formant un pendant plus que digne de l'« Art Italien » qui fit les délices de Paris ce printemps.

Combien j'ai eu à me féliciter d'avoir secoué une trop prudente indolence! Tout à fait sympathique est cette Exposition. Rien de ce que le mot évoque couramment ne frappe ici le regard du visiteur. Il faut pousser jusqu'au fond d'allées latérales secondaires pour retrouver l'atmosphère de foire — petites boutiques de spécialités, appels de leurs vendeurs — nécessaire à divers points de vue, paraît-il, mais bien nuisible à une agréable impression générale.

Tout y est au contraire calme et riant, spacieux et ordonné. Les bouquets d'arbres de l'ancien parc ont été respectés autant que faire se pouvait; le gazon qui entoure chaque construc-

tion, les parterres fleuris semés un peu partout, de nombreux jets d'eau, l'absence de poussière — due à un nouveau procédé Solvay — tout contribue à un effet de reposante fraîcheur pour le moins inattendu en pareil lieu.

C'est qu'on a pu tailler dans du neuf. Puis l'œuvre étant durable dans son ensemble, même ses parties éphémères n'ont pas l'air d'être du chiqué.

Depuis des années déjà, le roi Albert réservait une partie de son beau parc de Laeken — à 5 ou 6 kilomètres à peine du centre de Bruxelles — pour précisément un pareil usage: une grande exposition d'où surgirait ensuite un quartier résidentiel nouveau qui serait un modèle d'urbanisme, ajoutant ainsi un fleuron moderne à l'antique cité.

Avant de tenter de présenter le beau résultat de leurs travaux, il conviendrait peut-être d'expliquer ici qu'une exposition en Belgique n'est pas — comme en France, par exemple — chose officielle dont le gouvernement est le parrain, le bailleur de fonds et aussi le... tyran, la politique ne manquant pas de s'y glisser. Ici le gouvernement, auquel on ne demande rien, qui ne risque rien, sauf son prestige en cas d'insuccès — a tout à gagner dans pareille affaire. Pendant que les promoteurs de l'Exposition de 1935 se chargeaient de trouver par leurs propres moyens le demi-milliard nécessaire pour mener à bien une entreprise de cette envergure, l'Etat posait ses conditions avant de donner son permis final, exigeant qu'on laissât après elle un certain nombre de constructions définitives.

Hâtons-nous de rassurer les amis de ce vaillant petit peuple, que de pareils engagements pourraient inquiéter: le succès de l'Exposition dépasse dès maintenant les prévisions les plus audacieuses — 2,500,000 visiteurs pour le mois de l'ouverture, autant pour le second et beaucoup plus depuis la période des vacances. Si bien que le nombre des entrées a déjà dépassé — 10 semaines avant la clôture — le chiffre prévu comme indispensable pour que ses commanditaires n'en soient pas de leurs poches. La Belgique étant un carrefour européen — ce qui n'est pas toujours de tout repos, elle est payée pour le savoir! — on peut y venir de dix pays avoisinants sans trop bourse délier, les tarifs spéciaux des chemins de fer aidant, ainsi que le franc belge dévalorisé. Là où, par contre, la crise se fait durement sentir, au détriment de ceux qui payèrent fort cher leur emplacement et leurs privilèges à l'Exposition, c'est chez les fournisseurs de ce qu'il est d'usage de s'offrir au cours d'une visite de ce genre, depuis la promenade en « pousse-pousse » — amusante chaise à porteurs dont usent trop peu de

clients — jusqu'aux pourvoyeurs gastronomiques, que ce soit d'une simple « couque » (délicieux équivalent local du croissant français) ou d'un dîner fin.

Essayons maintenant de donner au moins une idée d'ensemble de ce bel étalage de confiance et de solidarité. Car l'adhésion, en ces temps de marasme universel, d'une trentaine de nations qui élevèrent palais ou pavillon pour y représenter leurs pays respectifs est une preuve de l'estime fraternelle et secourable en laquelle la Belgique est tenue.

Bien qu'une dizaine de portes donnent accès dans l'enceinte, toutes reliées par de larges avenues au cœur de l'Exposition, c'est par la magnifique entrée principale de la Place St-Lambert — dont le nom évoque les cristalleries que Montréal a pu admirer récemment — qu'il convient de prendre un premier contact avec elle.

Six Victoires ailées, dont le mouvement triomphal rappelle la Victoire de Samothrace du Louvre, s'y érigent dans un monumental portique à blanches colonnes, leurs ors scintillant sous le soleil ou bien, le soir, baignant dans un éclairage indirect d'une suavité extraordinaire. (Pas une seule

lumière aveuglante n'a d'ailleurs été admise dans le décor.)

Ce beau passage franchi, on a devant soi la splendide perspective du Boulevard du Centenaire, artère centrale qui, par une pente douce d'une longueur d'un kilomètre, tapissée de fleurs et de bassins aux eaux jaillissantes et encadrée par de beaux pavillons, monte jusqu'au groupe des palais permanents dont la silhouette monumentale se dresse à son sommet, un peu comme l'Arc de Triomphe se profile au faite de la rampe — trois fois plus longue, cependant, de l'Avenue des Champs Elysées.

Le Palais du Centre, devant une Place d'Honneur au miroir d'eau du plus noble effet, est un hall gigantesque à l'armature hardie, dont les hautes voûtes arquées sont un exemple frappant de ce que la construction moderne peut réaliser par un emploi judicieux du ciment armé. Organisé en gare modèle pour commémorer le premier parcours belge en chemin de fer qui se fit de Bruxelles à Malines en 1835, ce Grand Palais donnera asile par la suite aux foires et aux marchés nationaux et internationaux.

A sa droite, le Palais des Fêtes, auditorium pouvant asseoir 4000 personnes, où congrès, concerts et réunions diverses se succèdent en ce

moment, et pourront continuer à se réaliser à l'avenir.

Enfin, à la gauche, le Palais des Arts complète ce groupe d'imposants édifices dominant le panorama de la capitale — car Laeken est sur une colline — et constituera pour les générations futures, ainsi que l'a dit le vénéral M. Adolphe Max, Bourgmestre de Bruxelles et défenseur indomptable des droits belges pendant l'occupation allemande « la preuve éclatante de l'énergie et de la hardiesse agissante des hommes de notre temps ». Ce futur asile pour chefs-d'œuvre de tous les temps reçoit aujourd'hui une pure merveille: une collection représentant Cinq Siècles d'Art Brabançon — grosso modo, tout ce qui n'est pas, en Belgique, l'école d'Anvers, tout ce qui n'est ni Rubens, ni Jordens ni leurs disciples. C'est un ensemble de peintures, dessins et tapisseries — celles-ci en nombre et valeur jamais égalés jusqu'ici — accompagné d'objets d'art à l'appui: sculpture, meubles, orfèvrerie, dentelles — auquel ont contribué musées et particuliers du monde entier. Une section étrangère où sont représentés les Pays-Bas, la France, l'Angleterre, la Hongrie, complète une collection d'une richesse incomparable et qui ne se retrouvera jamais, dit-on. Les risques de ces déplacements sont

en effet si grands et les millions payés en assurances par les emprunteurs seraient d'une si flagrante inutilité pour compenser la moindre perte, qu'il est sérieusement question de mettre fin à ces dangereuses migrations de trésors irremplaçables.

En attendant, quel régal pour les heureux visiteurs de l'Exposition de Bruxelles! Depuis Roger van der Weyden et les autres précurseurs du XVe siècle jusqu'aux Stevens, Vermeulen et autres datant à peine d'hier, un défilé panoramique d'une richesse inimaginable résume cinq cents ans de l'art de la province du Brabant — dont Bruxelles est l'axe — en une succession de chapitres prestigieux dont ceux des Breughel — Pierre Breughel dit le Vieux, ses fils Breughel d'Enfer et Pierre Breughel II, dit de Velours, et le fils de celui-ci, Pierre III, constituent l'essence au cours du XVIIe siècle « populiste » quelque chose de la verdeur de son grand-père, le peintre sublime des Aveugles et du Triomphe de la Mort dont toute l'œuvre est un triomphe de la vie.

Hiène ROULANS
Bruxelles-Paris, août 1935.

Marchés Perdus Marchés Conquis



Le Très Hon. R. B. BENNETT,
Premier Ministre du Canada

Quand l'honorable M. Bennett prit le pouvoir en 1930, les portes de presque tous les marchés du monde avaient été fermées aux produits canadiens.

L'honorable M. Dunning, ministre des Finances dans le cabinet King, déclarait en effet le 13 juillet 1930:

« Tous les principaux marchés de l'Europe nous sont maintenant fermés, comme résultats des tarifs prohibitifs d'après-guerre.

« Un seul marché nous reste, le marché britannique. « Si nous perdons ce marché, nous n'en trouverons pas un autre. »

Cette déclaration fut publiée le 14 juillet 1930, à

Régina, par l'organe officiel de « L'Association Libérale de la Saskatchewan ». (Voir Hansard du 7 février 1935, page 630.)

Quand M. King prit le pouvoir en 1921, le Canada était le principal vendeur de fromage en Angleterre. En une seule année, il en avait vendu 173 millions de livres en Grande-Bretagne, tandis que la Nouvelle-Zélande n'en vendait que 80 millions de livres. En 1930, après neuf années de régime King, la Nouvelle-Zélande vendait 193 millions de livres de fromage en Grande-Bretagne, et le Canada n'en vendait plus que 80 millions.

(Office Fédéral de la Statistique.)

MARCHÉS PERDUS

sous le régime KING (1921 à 1930)

Le Canada est frappé par des tarifs très élevés:

- Par la France en 1927, 1928, 1929;
- Par l'Allemagne en 1925, 1929, 1930;
- Par l'Italie en 1923, 1927, 1929;
- Par la Belgique en 1926;
- Par la Tchécoslovaquie en 1922, 1927;
- Par la Finlande en 1924, 1925;
- Par le Japon en 1930;
- Par la Chine en 1930;
- Par l'Argentine en 1923;
- Par le Venezuela en 1930;
- Par le Mexique en 1923, 1930;
- Par Cuba en 1927, 1929.

(Office Fédéral de la Statistique.)

En 1922, les États-Unis élevèrent contre le Canada le tarif Fordney-McCumber, qui nous fut très nuisible. En juin 1930, les États-Unis passèrent le tarif Hawley-Smoot qui nous ferma du coup les portes du marché américain. (250,000 têtes de bétail par année, crème et lait frais, viandes, blé, etc.)

Sous M. King, en 1930, soixante-quatre grands pays s'étaient protégés par de hauts tarifs. Le Canada, sans protection, était un marché libre où se déversait le dumping de toutes les productions étrangères.

Durant les cinq dernières années du régime King, le commerce canadien croula d'une balance favorable de \$401 millions (1926) à une balance défavorable de \$103 millions (1930), soit un revirement adverse de \$504 millions en cinq ans.

Durant les cinq années écoulées du régime Bennett, la balance commerciale défavorable de \$103 millions s'est changée à une balance favorable de \$150 millions, soit un revirement de \$250 millions à l'avantage du Canada.

MARCHÉS CONQUIS

sous le régime BENNETT (1930 à 1935)

En 1930, au cours d'une visite de deux jours à Paris, l'honorable M. Bennett vend, d'un seul coup, 31 millions de boisseaux de blé à la France;

En 1932, M. Bennett conquiert en trente jours le plus grand marché mondial: le marché des pays et colonies britanniques (un quart de la population et de la surface totales du globe).

Par la suite, l'honorable M. Bennett signe des accords commerciaux avantageux:

- Avec la France (population, 42 millions);
- Avec l'Allemagne (population, 65 millions);
- Avec la Pologne (population, 32 millions);
- Avec le Brésil (population, 40 millions);
- Et avec plusieurs autres pays moins peuplés.

L'honorable M. Bennett est présentement en négociations avec les États-Unis pour un accord commercial important très avantageux (population, 141 millions).

Ce sont les marchés les plus riches et les plus avantageux. Sous M. Bennett, nous faisons affaire avec eux sur une base de donnant-donnant, en protégeant nos producteurs agricoles et industriels contre tout dumping.

Voilà la comparaison des chiffres, telle que fournie par la Statistique Officielle. La différence entre les deux régimes est claire. Personne ne voudra revenir au régime d'avant 1930, personne ne voudra courir de risque.

La roue est repartie, le Canada est engagé dans la bonne voie, le même pilote conduira le Canada au succès d'une main ferme et sûre:

l'Honorable R.-B. BENNETT.

Votez pour votre sécurité

Votez pour le progrès du commerce canadien

VOTEZ POUR BENNETT

Publié par l'Organisation Centrale Conservatrice.

Le succès de l'entrepôt frigorifique

dépend d'un entrepôt moderne, bien outillé et pourvu de toutes les facilités permettant une réfrigération scientifique et soignée.

L'ENTREPÔT DES COMMISSAIRES DU HAVRE

réunit toutes ces conditions et se trouve avantageusement situé pour le commerce local et étranger.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Pour tous renseignements, s'adresser aux

Commissaires du Havre de Montréal

MArquette 3781 (de 9 h. à 5 h. 30)

Bureau de l'Entrepôt Frigorifique

0806
4810
8040

La Vie Économique

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

Temps d'arrêt à New-York

Au moment où nous écrivons, le marché de New-York marque un temps d'arrêt. Alors qu'au début de septembre les éléments étaient favorables à la hausse en raison de la solidité de la position technique du marché, on décèle maintenant quelques facteurs moins encourageants, et une étude approfondie de la situation semble indiquer que l'avance récente s'est produite en partie aux dépens des intérêts à découvert qui, très probablement, sont devenus moins importants depuis.

Ceci a eu pour résultat d'affaiblir la position technique du marché, et il s'écoulera quelque temps avant que celui-ci se rétablisse suffisamment pour permettre la reprise du mouvement.

Il semble bien que les affaires se consolident en marquant le pas pendant quelque temps. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à consulter les statistiques et plus particulièrement les indices de la production sidérurgique et des chargements de wagons. Il en résultera très probablement un

mouvement de reprise vers le mois d'octobre. Mais, en attendant, il vaut mieux réserver ses capitaux pour acheter aux moments de réaction, c'est-à-dire dans les meilleures conditions possibles. Pour cette raison, il nous semble plus prudent de laisser de côté, pour un moment, les valeurs industrielles haut cotées, particulièrement celles qui ont déjà enregistré les plus grosses avances au cours des derniers mois. Durant la consolidation, il se produit toujours des rajustements qui entraînent forcément des réactions. Il vaut mieux ne pas être pris dans un de ces tourments, à moins d'avoir de très grosses disponibilités.

Le marché canadien

On a vu récemment ces transactions anormales se produire dans le groupe des valeurs de papier, particulièrement sur *Bathurst, St-Lawrence Corporation* et *St-Lawrence Paper*, (actions privilégiées). Nous avons fait remarquer fréquemment les possibilités à longue échéance de l'industrie du papier et, dans notre dernière chronique, nous avons même

parlé plus particulièrement de ce dernier titre comme étant l'un des plus solides du groupe. Cependant, il ne faut pas s'engager trop à fond en escomptant une hausse continue. Après les récentes avances, il est bon de montrer de la circonspection.

Rien à l'horizon de *Bathurst A* ne justifie une nouvelle hausse, malgré les bruits qui circulent à ce sujet. Les recettes actuelles de la compagnie ne sont peut-être même pas suffisantes pour maintenir les niveaux actuels de ces actions. Si l'on remonte à 1929, on s'aperçoit que les recettes n'atteignaient, après dépréciation, que 20 cents par action A. Etant donné le nombre de titres émis — 400,000 de la classe A — il n'y a pas une relation satisfaisante entre le capital, les recettes et l'importance de la compagnie. Ce qui fait que, malgré les bas prix actuels, l'action A ne paraît pas être un placement particulièrement intéressant.

Les aurifères

Après être restés longtemps à l'arrière-plan du marché, les aurifères placés (qui paient depuis assez longtemps un dividende sérieux) ont connu un moment d'activité qui s'est traduit par une avance modérée. En réalité, cette avance est due simplement à des achats de couverture, appuyés sur une certaine spéculation. Il ne faut donc pas prendre ce mouvement pour quelque chose de permanent, car il se produira une réaction inévitable. On ne peut pas compter sur des cours soutenus, et certains titres sont même appelés à revenir sensiblement en arrière.

Pour toutes ces raisons, il est bon de délaissier ce groupe des aurifères, et parmi ce groupe, des valeurs comme *Hollinger, Lake Shore, Dome* et *Teck-Hughes*.

Nouvelle émission

La communauté des Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, lance sur le marché une émission de \$190,000 d'obligations, 3½ pour 100, non-rachetables, avec échéances réparties sur les années 1941 à 1955 inclusivement. Ces titres offrent des garanties intéressantes pour les gens qui ne cherchent pas à spéculer. L'émission est faite en deux tranches, subventionnées, capital et intérêt, par le gouvernement de la province de Québec, à même le fonds de l'Assistance publique. C'est une valeur qui mérite de retenir l'attention du public.

Causerie financière

Jeudi soir dernier, à 8 heures 45, le poste CKAC a transmis une causerie financière faite par M. Langueudoc et préparée par M. R. Morris, de la maison Garneau et Ostiguy, sur le placement mobilier.

On ne saurait trop inciter le public à suivre les conseils donnés par l'auteur de la causerie, qui insiste sur l'importance de se renseigner d'une façon précise auprès de maisons de courtage sérieuses, avant de se lancer dans des achats de placement... ou de spéculation. Trop souvent la confiance aveugle dans des renseignements intéressés a coûté cher au capitaliste imprudent. L'éducation du public éviterait bien des « lavages » financiers.

Aussi doit-on soutenir toute campagne entreprise en vue de protéger l'épargnant et de le renseigner sur le mécanisme du marché mobilier.

AUGUR

Mendians allemands

Le vagabondage est devenu une profession nationale à travers toute l'Allemagne; on s'y heurte aux clochards qui cheminent soit seuls, soit par groupes. Ils vont mendiant leur pain quotidien, et leur misère est vraiment pitoyable. Le gouvernement n'en peut mais, de sorte que c'est une partie de la population, celle qui a encore un peu de bien-être, qui se voit contrainte de subvenir aux besoins de l'autre moitié. Seulement le paupérisme s'accroît d'une façon inquiétante. C'est ainsi que le ministère de l'Intérieur de Bavière a adressé à Berlin une statistique détaillée du nombre de vagabonds. Rien que pour l'année 1934, la Bavière a enregistré 700,000 clochards dont deux tiers ont moins de vingt ans. Pauvre jeunesse allemande! On voit que les parades ne leur donnent pas à manger.

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

L'esprit de réforme

S'il faut croire la majorité des orateurs politiques, un nouvel esprit de réforme, comme au seizième siècle, souffle sur le Canada. Si tel ou tel parti est élu, dit-on, ce sera pour le bonheur de tout le monde. Les panacées les plus prometteuses, qu'il s'agisse de celles de M. Bennett, de M. King, de M. Stevens, de M. Aberhart, de M. Woodsworth, sont toutes plus excellentes les unes que les autres. Contradictoires dans les mots seulement, elles nous apprennent, en réalité, qu'une vague de réformes déferlera bientôt sur le Canada tout entier.

Des pensions de retraite comme celles que suggère M. Bennett coûteraient encore plus cher au pays que le chômage dont la note annuelle s'élève pourtant à une moyenne de 100 millions de dollars. On dirait que tous les efforts de la politique tendent chez nous à rendre permanent un fardeau qui, pourtant, ne devrait être que temporaire. Il faudra multiplier par trois ou quatre les millions que nous coûtent le chômage pour faire fonctionner un système de retraite applicable à tous les ouvriers qui auront dépassé la soixantaine. Si encore un tel projet pouvait provoquer le remplacement graduel des pensions de vieillesse!

Est-ce à dire qu'il faille se désintéresser absolument des plus de soixante ans? Certaines industries ont mis sur pied un système de retraite qui n'a rien d'obligatoire et auquel contribuent l'Etat les patrons et les ouvriers. Vouloir étendre ce régime à toutes les industries indistinctement, c'est condamner d'avance l'Etat à combler les inévitables déficits de caisse. Des réformes de ce genre

ne sont pas, d'ailleurs, une solution à la crise du chômage. Il importe, avant tout, que l'épargnant ou le capitaliste, voyant que l'Etat met un frein aux dépenses continues, reprenne confiance à l'annonce de certains dégrèvements essentiels et ait l'assurance que ses placements seront sûrs et productifs.

La thésaurisation

A propos de l'assurance-chômage, un aspect de la question est, en général, totalement négligé et il s'agit tout simplement de l'affectation des fonds de l'assurance-chômage. Il faudra fonder une caisse vers laquelle convergeront toutes les primes payées tant par les patrons que par les ouvriers. Défalcation faite des frais généraux et des versements faits aux assurés, on peut être certain que 60 pour cent environ

de tout le budget des assurances-chômage iront dans les caisses de l'administration. Que fera-t-on de tout cet argent? On le prêtera, bien entendu, à l'Etat sous forme de bons du Trésor. On prêtera aussi, sans doute, aux municipalités, aux chemins de fer, aux provinces, etc.

Des millions seront pompés de partout, en pleine crise, pour être ramenés vers les coffres de l'assurance-chômage. Ce n'est pas les allègements passagers que le Trésor trouvera avec cette nouvelle manne qui soulagera le contribuable et protégera le consommateur contre une hausse certaine des prix de revient. Ce n'est pas tout. Les effets de cette énorme thésaurisation pèseront de plus en plus sur l'économie du pays. Elle entravera la reprise des affaires et, par voie de conséquence, diminuera les rentrées d'impôts. L'Etat, dont le véritable rôle devrait être d'empêcher la thésaurisation, devient le pire et le plus dangereux thésauriseur. Comprenez qui pourra!

Jean-Marie NADEAU

Nous avons l'honneur d'annoncer
la fondation de la maison

BRUNO JEANNOTTE

LIMITÉE

COURTIERS EN VALEURS

BRUNO JEANNOTTE
PrésidentANDRÉ VERRIER
Vice-Président

231 OUEST, RUE SAINT-JACQUES - MONTREAL

TÉL. LANCASTER 5722

Emile Thisdale

VETEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES

Maison essentiellement canadienne-française

335 EST, RUE STE-CATHERINE — MONTREAL

Nouvelle émission

\$190,000

Le 14 septembre 1935

d'obligations 3½% non-rachetables des

SOEURS GRISES DE LA CROIX, OTTAWA

La Communauté, Hôpital Général, Maison des pauvres et Séminaire d'enseignement des Sœurs de la Charité d'Ottawa, Canada, entièrement subventionnées et payables capital et intérêt par la

PROVINCE DE QUEBEC

à même le fonds de l'Assistance publique

Date d'émission: 1er octobre 1935

Échéances: 1er octobre 1936 à 1955

Capital et intérêt (1er avril et 1er octobre) payables en monnaie légale du Canada à Montréal, Québec, Ottawa et Toronto. Coupures de \$1,000, \$500 et \$100. Enregistrement facultatif quant au capital seulement. Fiduciaire: Capital Trust Corporation, Ltd. Validité juridique vérifiée par l'hon. C.-P. Beaubien, C.R., Sénateur.

Placement autorisé pour les fiduciaires, exécuteurs, grevés de substitution, tuteurs et curateurs dans la Province de Québec et pour les compagnies d'assurance-vie au Canada.

LA COMMUNAUTÉ—La Communauté des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa, fondée en 1845, est un démembrement de la Communauté des Sœurs Grises de Montréal. Elle dirige 100 maisons (dont 31 lui appartiennent en propre) réparties dans trente centres des provinces d'Ontario et de Québec.

GARANTIES—Le montant de \$190,000 est composé de deux tranches de \$130,000 et \$60,000 respectivement, subventionnées capital et intérêt par le gouvernement de la province de Québec, à même le fonds de l'Assistance publique, en vertu d'arrêtés ministériels en date du 11 juillet et du 12 août 1935. Les titres porteront, à cet effet, l'endossement du Directeur de l'Assistance publique.

Ces obligations seront émises par les Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa et engageront de ce fait le crédit de la Communauté.

OBJET DE L'ÉMISSION—Le produit de cette émission sera appliqué au coût de nouvelles constructions: un sanatorium pour les tuberculeux à Hull, pour la tranche de \$130,000; un hospice-orphelinat à St-Jérôme, pour la tranche de \$60,000.

PRIX: 100, plus l'intérêt couru, pour les échéances de 1941 à 1945 incl.
99, plus l'intérêt couru, pour les échéances de 1946 à 1955 incl.

(Les obligations échéant de 1936 à 1940 ont été vendues privément).

Livraison des titres définitifs vers le 15 octobre.

Les renseignements qui précèdent nous sont fournis par les Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa; sans pouvoir nous-mêmes les certifier, nous en acceptons bien volontiers l'exactitude et les offrons de même en toute confiance à notre clientèle.

L.-G. BEAUBIEN & C^{IE}, LIMITEE

VALEURS DE PLACEMENTS

QUÉBEC
70, rue St-PierreMONTREAL
84 ouest, rue Notre-DamePARIS (France)
5, rue DaunouTROIS-RIVIERES
1484, rue Notre-DameOTTAWA
56, rue Sparks

UNE BONNE VUE

est un facteur de bonne santé

Carrière & Sénéca

LIMITÉE

271 EST, rue STE-CATHERINE
TÉL. : LANCASTER 7070

Optométristes - Opticiens

A L'HOTEL - DIEU

(Ajustement des yeux artificiels)

OUTRE nos services ordinaires de courtage, nous offrons à nos clients l'avantage de faire examiner leur portefeuille par nos statisticiens, qui leur donneront des conseils touchant la conservation ou l'abandon des titres qu'ils détiennent.

Nous serons flattés de votre
demande de renseignements

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE

IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.

Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange Inc.

L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris.

APERÇUS SCIENTIFIQUES

VERTU



— ... Et vous êtes employé dans une ligue antialcoolique ?
— Voulu... je... je... fais le « mauvais exemple ».

Par Chancel, dans GRINGOIRE

La phobie du microbe

Les germes sont nécessaires à la vie, du moins à la vie végétale. Ce sont des germes qui concourent à fertiliser le sol et à enrichir la terre qui nous nourrit, à produire la fermentation de la bière et des vins, à changer les concombres en marinades, le chou en choucroute, à parfumer (?) certains fromages, à donner aux viandes faisandées cette fine saveur si recherchée des gourmets, etc., etc. Tous ces micro-organismes sont de petits êtres besogneux qui vaquent le plus honnêtement du monde à leurs occupations, prenant bien soin de ne faire de mal à personne. Et cependant il faut voir quelle sale réputation on leur fait. Il n'est pas de méfaits, d'infections, d'épidémies même dont on ne cherche à les tenir responsables; cela tient sans doute à ce fait qu'ils présentent une forme assez analogue à ceux-là, les véritables germes pathogènes, qui sont les ennemis séculaires de l'homme.

Ces microbes virulents méritent amplement la mauvaise publicité dont ils sont l'objet; qu'ils portent les noms de bacille diphtérique, typhique, tuberculeux ou autres, il n'est jamais trop de précautions que l'on ne prenne contre eux, qu'elles se présentent sous forme de désinfection, de prophylaxie ou de vaccination. Par contre, d'autres germes qui élisent leur habitat dans l'intérieur de nos tissus ou à la surface de nos muqueuses peuvent être considérés à peu près comme inoffensifs; nous voulons parler de cette espèce microbienne désignée sous le nom, en quelque sorte prédestiné, de saprophytes. A l'état normal ils pullulent dans notre organisme sans y occasionner le moindre trouble jusqu'au jour où à la suite d'un fléchissement de notre résistance ils se décident, à l'instar de leurs victimes les hommes, à marcher d'un commun accord à l'assaut d'une forteresse — nous allons dire d'une capitale — avec laquelle ils avaient jusqu'alors entretenu les relations les plus courtoises.

La poignée de main, le baiser même, sont-ils dangereux? Voilà la question que nous posait récemment une lectrice du journal, et voilà aussi où, en somme, nous voulons en venir. Ces manifestations d'amitié et d'amour doivent-elles être prohibées au nom de l'hygiène — mais sûrement pas au nôtre — comme étant une occasion de contagion ou de dissémination de maladies infectieuses? Abstraction faite des contagions vénériennes, l'histoire médicale n'en relate que de rares exemples; il semble bien que ces... touchantes pratiques aient existé de tous les temps et que l'on ne s'en soit pas sensiblement porté plus mal. G. de la Fouchardière résume ainsi son opinion sur la poignée de mains et il n'y va pas, c'est le cas de dire, de main morte (il est vrai qu'en France, à notre avis, on exagère): « La poignée de mains est une parfaite dégoutation, une sujétion révoltante, attentatoire à la dignité humaine et à la liberté du citoyen, en ce sens qu'elle est devenue obligatoire par une clause additionnelle du contrat social. » Et

il ajoute, à propos de la charmante coutume du baise-main: « Aujourd'hui la main d'une femme est à tout le monde. N'importe quel pignouf, mis en présence de n'importe quelle dame dans n'importe quel monde, peut appuyer d'autorité sur sa main ou sur son poignet deux lèvres piquantes ou gluantes. » Pour ce qui est de l'échange de baisers, qu'il nous suffise de dire que tout rigide hygiéniste que nous soyons la question du contact microbien restera toujours, à ces moments du moins, l'une de nos dernières considérations.

La flore microbienne qui vit à la surface des fruits — des lèvres de femme aux fruits la transition ne découle-t-elle pas de la façon la plus heureuse? — est d'une rare richesse. Une expérience que des biologistes ont faite à ce sujet est concluante: de cerises qui furent largement lavées à trois reprises on recueillit après le premier lavage 26.000 germes par goutte d'eau, 700 après le deuxième, et 3 seulement après le dernier. Emprisons-nous d'ajouter cependant que ces germes sont absolument inoffensifs et que la peau des fruits, tout comme d'ailleurs la muqueuse des lèvres de femme, ne recèle de microbes virulents que dans les cas, d'ailleurs exceptionnels, où l'homme est l'agent de contamination directe.

Certaines femmes pensent s'évanouir à la vue d'une souris, d'autres se font un point d'honneur de maintenir les hommes à ce qu'on est convenu d'appeler une respectueuse distance, il en est d'autres enfin qui ont peur des microbes. Cette crainte vaut-elle d'être encouragée même lorsqu'elle prend les proportions d'une véritable hantise, telle est la question sur laquelle quelques lectrices nous demandent de leur donner notre avis. L'une d'elles avouait avoir à ce point la phobie du microbe que le simple contact d'objets d'usage courant, de pièces de monnaie notamment, lui était des plus répugnant — alors que la palpation de billets de banque, chose étrange, n'éveillait aucune sensation nauséuse. Il n'est point nécessaire de connaître à fond la psychologie de la femme pour savoir que le problème ne serait nullement résolu si nous disions qu'il y a moins d'un siècle on ne soupçonnait même pas l'existence des microbes et que l'on ne s'en portait guère plus mal — voilà une affirmation que nous faisons avec d'autant plus d'aise qu'il ne survit personne pour nous contredire. Si nous ajoutons, d'autre part, que pour chaque microbe qui fait effraction dans l'organisme il se forme un anticorps qui a pour mission de le détruire et qu'il existe dans le sang des tas de globules blancs préposés à la surveillance de nos humeurs, elles ne seraient, ces charmantes et pusillanimes lectrices, qu'à demi rassurées.

Les microbes pathogènes comprennent deux grands groupes: d'une part, ceux qui viennent de l'extérieur et pour la transmission desquels un contact direct ou indirect doit être incriminé, ce sont les germes de la

Sur les gyroplanes

par Louis Bréguet, le célèbre constructeur

Bien avant que Jules Verne n'ait écrit son « Robur le Conquérant », des machines volantes sustentées par des hélices avaient été envisagées. Les uns leur ont donné le nom d'hélicoptères, c'est-à-dire d'appareils pourvus d'ailes en forme d'hélices, d'autres — parmi lesquels je me compte — les désignent, à la suite du professeur Charles Richet, sous le nom de « gyroplanes » au sens d'appareils qui se déplacent en tournant.

C'est en ce sens que je parlerai ici des appareils à voilures tournantes.

Ce qui les caractérise, par rapport à l'aéroplane dont la translation est assurée par une hélice propulsive et la sustentation par des ailes fixes, c'est que leurs ailes sont animées d'un double mouvement de translation et de rotation, qui assure à la fois la propulsion et la sustentation.

L'avantage essentiel de cette disposition est que la vitesse du corps devient relativement indépendante de la vitesse des ailes tournantes. Aussi devine-t-on que l'on peut espérer parvenir dans cette voie, à s'affranchir de la nécessité, à laquelle l'aéroplane est astreint, de grands terrains et de précautions assez sévères pour l'essor et l'atterrissage.

En 1905 et 1906 je m'étais, comme divers autres chercheurs, attaqué à ce problème, et j'avais réalisé à Douai un premier gyroplane qui a pu se soulever avec un homme à bord. Bien que les résultats ainsi établis — et, à l'époque, les connaissances précises en aérodynamique étaient bien rares — paraissent du plus haut intérêt, je dus, faute de moyens financiers suffisants, renoncer à poursuivre la mise au point de ces machines volantes. Au surplus, les moteurs dont on disposait alors ne facilitaient pas la tâche du constructeur car, outre qu'ils étaient encore relativement lourds, leur puissance ne dépassait pas 45 CV.

grippe, de la diphtérie, de la fièvre typhoïde, de la rougeole, de la scarlatine, etc.; d'autre part, ceux qui sont nos hôtes habituels et dont la virulence ne s'exalte qu'à certaines occasions, ainsi qu'il en est le cas pour la tuberculose et pour les maladies causées par le streptocoque (fièvre puerpérale, érysipèle), le staphylocoque (furunculose, ostéomyélite), le pneumocoque (affections des voies respiratoires). Les microbes de la première catégorie sont les plus faciles à éviter puisqu'ils viennent du dehors et que la contagion, en temps d'épidémie surtout, est le facteur étiologique essentiel, sans compter qu'ils sont pour la plupart connus et se recommandent des procédés de vaccination les plus perfectionnés. Mais il n'en est plus de même des autres.

A l'origine de la plupart des maladies, en effet, il y a deux éléments essentiels, indispensables: le microbe et le terrain. Rarement il arrive que le microbe soit doué par lui-même d'une virulence telle que son invasion dans l'organisme détermine ces formes foudroyantes de maladies contre lesquelles les défenses n'ont pas le temps de se constituer. Ordinairement, les choses ne se passent pas ainsi, et si l'on peut dire qu'il n'y a pas de maladie sans microbe il faut cependant se bien pénétrer de cette notion capitale que dans bien des cas la maladie est créée de toutes pièces par une déficience de notre organisme, qu'elle soit causée par une intoxication d'origine alimentaire, par une carence en vitamines, par des erreurs d'hygiène, des imprudences ou des abus de toutes sortes. Faisons de la médecine préventive, immunisons-nous contre les agents microbiens du dehors, c'est très bien mais ce n'est pas suffisant. Augmentons nos pouvoirs de résistance, enrichissons ce terrain dans les sillons duquel des myriades de germes se prélassent, ne demandant qu'à vivre en bonne intelligence avec nous.

Il importe avant tout de ne pas donner à « la folle du logis » plus de latitude qu'elle ne doit prendre; Dieu sait qu'il existe assez de maladies microbiennes sans qu'on ne laisse à cette prolifique mégère le soin d'en découvrir de nouvelles. Encore qu'elle puisse être salutaire dans une certaine mesure, la phobie du microbe présente surtout cet inconvénient de mettre le sujet dans des conditions de réceptivité telles que les défenses ont tôt fait de s'effondrer du moment que bacilles et cocci, bavant leurs meurtrières toxines, envahissent pour de bon cette fois un organisme qui ne leur offre plus qu'un simulacre de résistance.

Docteur G. A. SEGUIN

J'avais donc complètement — et à regret — abandonné depuis assez longtemps mes recherches sur les voilures tournantes, lorsqu'il y a quelques années, M. de la Cierva vint présenter en France la machine si curieuse qu'il a dénommée « autogyre ».

Dans cet appareil, la voilure principale tourne effectivement, mais en « libre rotation ». Les ailes tournantes sont montées folles sur un axe central et le moteur entraîne, comme sur tous les avions, une hélice propulsive. C'est le vent relatif dû à la translation assurée par cette hélice qui provoque l'autorotation des ailes tournantes.

En somme, on peut dire que l'autogyre est un aéroplane dont les ailes peuvent tourner librement autour d'un axe central comme un moulin à vent disposé à peu près horizontalement. En tournant ces ailes matérialisent en quelque sorte un disque porteur et l'appareil se comporte ainsi à peu près comme s'il avait une voilure fixe, mais de surface considérablement accrue.

La stabilité en vol des autogyres de la Cierva autorise à penser que les gyroplanes pourront jouir de la même stabilité.

Ces appareils sont, par ailleurs, susceptibles d'offrir des avantages que ne possèdent pas les autogyres: l'envol vertical leur est notamment permis, leur rendement d'ensemble peut être amélioré par la suppression de l'hélice propulsive et la combinaison de sa fonction avec celle de sustentation de la voilure tournante, enfin des vitesses de translation plus élevées paraissent devoir leur être accessibles.

Les actions que supporte chaque pale

ou aile dépendent en chaque point de sa vitesse relative et de son incidence sur cette vitesse.

Chaque pale, liée au moyeu central par des articulations convenables, est libre de s'orienter suivant la direction de la résultante des efforts qu'elle supporte, parmi lesquels la force centrifuge est de beaucoup prépondérante.

Pendant la durée d'un tour, les pales ondulent et battent d'un mouvement alternatif, chacune pour leur propre compte et avec un décalage correspondant à leur écart angulaire. Quand elles avancent contre le vent relatif de la translation du corps qui les porte, elles se soulèvent en même temps qu'elles rétrogradent par rapport au mouvement de rotation du moyeu. L'inverse se produit dans le demi-tour où elles fuient devant le même vent. Ainsi se régularisent les efforts complexes et alternés auxquels les pales sont soumises dans leur mouvement combiné de translation et de rotation.

C'est d'ailleurs surtout pendant la seconde phase, c'est-à-dire lorsque la vitesse d'avancement se retranche de la vitesse propre de rotation, que ces articulations sont profitables, car l'aile exécute alors, sous l'action de la force centrifuge, un battement de haut en bas qui avorise à la fois la translation du système et sa rotation propre.

C'est un résultat extrêmement intéressant que ces hélices à pales articulées puissent se déplacer transversalement en fonctionnant à la fois comme sustentateur et comme propulseur et en utilisant très avantageusement l'énergie motrice. Les expériences récentes auxquelles je me suis livré confirment que l'une des propriétés les plus remarquables de ces appareils gyroplanes réside dans le fait que leur finesse aérodynamique

trouve sa valeur optimum lorsqu'ils volent à leur plus grande vitesse.

S'appuyant sur ces résultats et escomptant certaines améliorations encore réalisables, on peut avancer que des gyroplanes bien conçus pourront pour l'aviation de transport, un rendement supérieur à celui des meilleurs appareils atteints des vitesses pratiques de l'ordre de 400 km/h. tout en offrant des avions modernes. Il apparaît ainsi comme très plausible que, dans l'avenir, les appareils à voilures tournantes et propulsives, dénommés « gyroplanes », supplantent les appareils à ailes fixes et hélices propulsives d'aujourd'hui.

Je m'arrêterai sur cette perspective qui surprendra sans doute nombre de personnes, mais à laquelle je ne puis m'empêcher jusqu'à nouvel ordre de faire un large crédit.

Louis BRÉGUET

(Tous droits réservés par l'ESPACE. Reproduction, même partielle, interdite.)

L'ère du ciment

Il est banal de dire que le dix-neuvième siècle ayant été celui de la vapeur, le vingtième est le siècle de l'électricité; il est aussi bien celui du cinéma, de la T. S. F. et de bien d'autres choses; mais parmi tous les facteurs du progrès moderne, il en est un qui mérite une place à part: c'est le ciment. Car c'est la production de ce corps que la Société des Nations a prise comme « pierre de touche » de l'activité économique des divers pays. En somme, les messieurs de Genève n'ont fait qu'appliquer l'adage « quand le bâtiment va, tout va », et, comme le ciment est aujourd'hui l'élément essentiel de la construction, plus un pays en produit, plus la vie économique y est prospère.

L. HOULLEVIGUE

(Du Temps)

ELECTRIFIEZ VOTRE MAISON ET EPARGNEZ DU TRAVAIL

NOUVEAUX TARIFS PAR KILOWATT-HEURE
3-70 71-200 201e kw-hr et au-delà
kw-hr 2,52¢ kw-hr 1,8¢ et au-delà 0,9¢

Etabli sur une base de consommation mensuelle



Le nouveau tarif promoteur de consommation met à la disposition de nos abonnés domiciliaires une quantité additionnelle d'électricité sans augmenter le montant de la facture mensuelle qu'ils payent auparavant pour leur service.

Exemple:

Faire mensuelle	Kw-hrs obtenus sous l'ancien tarif	Kw-hrs obtenus sous le nouveau tarif	Supplément de kw-hrs obtenus sous le nouveau tarif
\$ 55	50	53	3
40	75	89	14
15	100	130	30
.65	150	228	78
.15	200	395	195

Ps d'un abonné tire profit de ce supplément de courant pour améliorer son éclairage ou utiliser plus d'appareils électriques, dispensateurs de confort et de commodité au foyer.



« Comment fais-tu, ma chère, pour toujours avoir l'air dix ans de moins que ton âge? »

« C'est si simple, pourtant! Toute femme peut y arriver, si elle ne travaille pas trop fort à la maison. Heureusement, c'est l'électricité qui fait le travail pour moi, et il me reste du temps pour me reposer et m'amuser. »

MONTRAL LIGHT HEAT & POWER
CONSOLIDATED